Single Form 2021

Reference number
2025/01002/RQ/01/03

Submitted
15/04/2026

Decision number
ECHO/-AF/BUD/2026/91000

Agreement number
-

Start date
01/05/2026

Duration (months)
24

Partner
UNDP-USA

Partner type
UN

Action title
Programme Nexus : De la Prévention à l'Action pour Mopti et Djenné

1. GENERAL INFORMATION

1.1 Humanitarian organisation

UNDP-USA

1.2 Title of the action

Programme Nexus : De la Prévention à l'Action pour Mopti et Djenné

1.3 Time frame of the action

Start date 01/05/2026 ***Duration*** 24 months

1.4 Executive summary of the action

Le Mali fait face à des risques climatiques, environnementaux, sanitaires et socio-économiques dont la fréquence et l'intensité augmentent avec le changement climatique et la dégradation des écosystèmes. Inondations, sécheresses et épidémies affectent gravement les populations, les infrastructures et les moyens de subsistance. Le système national d'information multirisque et d'alerte précoce reste limité par des contraintes techniques, financières et institutionnelles.Mopti et Djenné sont parmi les zones les plus vulnérables. Situées dans le delta intérieur du Niger, elles subissent une urbanisation rapide et non planifiée, l'érosion et des crues récurrentes. En 2024, des pluies exceptionnelles ont provoqué de graves inondations, touchant des milliers de ménages et plus de 18 304 personnes déplacées. L'insécurité a poussé des populations rurales vers ces villes, accentuant la vulnérabilité dans un contexte de gouvernance limitée et de faibles capacités locales. L'analyse genre montre que les femmes, responsables de la gestion domestique et des ressources, sont particulièrement exposées et ont un accès limité aux informations et dispositifs d'alerte.Le projet vise deux objectifs : renforcer le système national d'information et d'alerte précoce pour améliorer anticipation, coordination et diffusion des données ; et appuyer la résilience urbaine de Mopti et Djenné en intégrant la réduction des risques dans la planification territoriale, pour un développement durable, inclusif et sensible au genre. L'intervention prévoit la consolidation du système multirisque, le renforcement des capacités locales, et la vulgarisation des dispositifs SOS Sécurité et FANFARE, en veillant à l'inclusion des femmes et groupes vulnérables.À terme, l'action renforcera préparation, réponse et adaptation des communautés et institutions, améliorant la résilience globale et inclusive du pays.

1.5 HIP / Decision (if known)

ECHO/-AF/BUD/2026/91000

2. Project Data Overview by Country

Countries	Sector	Total number of unique beneficiaries per sector		Total amount allocated to a sector	
		[RQ/MR] (last favourable data)	[FR]	[RQ/MR] (last favourable data)	[FR]
1. Mali	1. Disaster Risk Reduction / Disaster Preparedness	471.186	-	1.072.111,00	-
			Total	1.072.111,00	-

2.1 Geographical information

2.1 Country (1/1)

Mali

2.2 Places of intervention (optional for actions in a group of countries and for global actions)

Name of the place of intervention (or name of country in case of actions in "Group of countries")	Upper administrative level (province)	Lowest administrative level (district)	Type
Mali	National	Commune	Both
Mopti	commune	quartier	Urban
Djenne	commune	quartier	Urban

2.3 Information on beneficiaries

Please enter in the fields below only the estimated number of DIRECT beneficiaries.
A direct beneficiary is a unique individual directly benefitting from an action financed by DG ECHO.

2.3.1 Number of unique beneficiaries

Gender	[RQ/MR] (last favourable data)	[IR]	[FR]
Total	471.186	-	-
Female	237.631	-	-
Male	233.555	-	-

2.3.2 Number of unique beneficiaries by age and gender (data per gender compulsory at IR/FR stage)

	[RQ/MR] (last favourable data)			[IR]			[FR]		
Age	**Total**	**Female**	**Male**	**Total**	**Female**	**Male**	**Total**	**Female**	**Male**
0 - 59 months	87.266	43.077	44.189	-	-	-	-	-	-
5 - 17 years	159.550	77.360	82.190	-	-	-	-	-	-
18 - 49 years	172.765	92.124	80.641	-	-	-	-	-	-
50 years and more	51.605	25.070	26.535	-	-	-	-	-	-

2.3.3 Number of unique beneficiaries with disabilities (included in 2.3.1)(data per gender compulsory at IR/FR stage)

Gender	[RQ/MR] (last favourable data)	[IR]	[FR]
Total	9.900	-	-
Female	4.750	-	-
Male	5.150	-	-

2.3.4 Number of unique beneficiaries by profile

Profile	[RQ/MR] (last favourable data)	[IR]	[FR]
Local population	434.249	-	-
Internally displaced	18.581	-	-
Refugees / asylum seekers	10.673	-	-
Other persons on the move	7.683	-	-
Returnees	5.375	-	-
In camp or camp like	1.561	-	-

2.3.5 Number of organisations directly targeted and benefiting from the action

Type	[RQ/MR] (last favourable data)	[IR]	[FR]
Local	7	-	-
International	3	-	-

2.4 Country (1/1) - Sector (1/1)

Mali

2.4.1 Sector

Disaster Risk Reduction / Disaster Preparedness

2.4.2 Places of intervention (optional for actions in a group of countries and for global actions)

- Mali
- Mopti
- Djenne

2.4.3 Total amount (for this sector) 1.072.111,00

2.4.4 Number of unique beneficiaries (in this sector) (data per gender compulsory at IR/FR stage)

Gender	[RQ/MR] (last favourable data)	[IR]	[FR]
Total	471.186	-	-
Female	237.631	-	-
Male	233.555	-	-

2.4.5 Transfer modalities (in this sector)

	[RQ/MR] (last favourable data)		[IR]		[FR]	
Modality	Amount	Unique beneficiaries	Amount	Unique beneficiaries	Amount	Unique beneficiaries

In cash	0,00	0	-	-	-	-
In vouchers	0,00	0	-	-	-	-
In kind	0,00	0	-	-	-	-
Non-allocated amount	1.072.111,00		-		-	

2.4.6 Explain why cash transfers were not used

Conformément au secteur la proposition retenu est la réduction des risques de catastrophes / Préparation aux catastrophes; Elle n'inclut ni transferts monétaires, ni coupons, ni aide en nature.

2.5 Eventual comments

Les organisations internationales concernées sont l' Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en coordination avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour la mise en œuvre des activités au niveau national. ONU-Habitat, disposant d'une expertise reconnue dans l'élaboration du Cadre d'Action pour la Résilience Urbaine (CARU) à travers l'outil CityRAP, apportera un appui technique aux communes urbaines dans le cadre des interventions en milieu urbain.

Par ailleurs, le Conseil danois pour les réfugiés et la Croix-Rouge malienne interviendront en qualité de partenaires de mise en œuvre au niveau communal.

Les services déconcentrés de l'État, notamment les municipalités et les structures locales engagées dans la gestion des risques, seront également impliqués.

Au niveau communal, la mise en œuvre sera assurée en partenariat avec les municipalités de Mopti et Djenné, les Comités régionaux et locale de Gestion des Risques et des Catastrophes (CLGRC/CRGRC), les groupements de femmes, les associations de jeunes, les organisations de personnes handicapées ainsi que les personnes déplacées et réfugiées. Ces acteurs seront mobilisés pour l'application des procédures opérationnelles standard (SOP) communautaires, la diffusion locale des alertes, la mise en œuvre d'actions anticipatoires légères et l'organisation d'exercices de simulation.

3. Humanitarian Organisation in the Area

3.1 Presence in the area

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) est présent au Mali depuis plus de cinquante ans, dans le cadre d'une coopération étroite et continue avec le Gouvernement malien et le système des Nations Unies, initiée dans les années 1970. Fort de cette longue expérience, le PNUD joue un rôle essentiel dans l'appui au développement durable et le renforcement des capacités nationales face aux multiples risques climatiques, environnementaux et socio-économiques.

Dans le contexte du projet de renforcement des systèmes nationaux d'information multirisque et d'alerte précoce, ainsi que d'appui à la résilience urbaine des villes de Mopti et Djenné, la présence du PNUD s'avère particulièrement pertinente. Grâce à son bureau régional établi à Mopti depuis 2013, le PNUD dispose d'une présence opérationnelle permanente, lui permettant d'agir directement auprès des populations locales, des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État.

Ses interventions s'appuient sur des infrastructures locales existantes et sur des partenariats solides avec les acteurs institutionnels, communautaires et techniques. Le PNUD intervient dans plusieurs régions du Mali, notamment Mopti,

San, Ségou et Bamako, à travers des programmes axés sur la gouvernance locale, la résilience climatique, la gestion des risques de catastrophes, et le développement urbain durable.

Les actions suivantes ont été prises les deux dernières années :

- Bureau de Mopti : le développement du portefeuille et l'engagement avec les parties prenantes, en particulier dans le contexte de l'opérationnalisation du nexus avec les humanitaires et les acteurs du développement et 2) et étendre sa fonction de supervision dans les régions du Nord pour garder une unité de coordination ;
- Équipes techniques (15 personnes) : coordinateurs de projet et experts de terrain dans différentes thématiques et aussi des capacités en communication et suivi et évaluation. Ces équipes sont étroitement liées au Bureau Pays qui assure la supervision technique.
- Équipe des opérations : 5 personnes interagissant quotidiennement avec les équipes à Bamako.

3.2 Synergies, links, complementarity with your other actions

L’action proposée s’inscrit pleinement dans les priorités stratégiques du PNUD au Mali et consolide la complémentarité entre les interventions humanitaires, de développement et de paix,conformément à l’approche Nexus promue dans le Plan de Réponse Humanitaire.Dans un contexte marqué par l’accroissement des vulnérabilités urbaines,la pression sur les villes d’accueil et la multiplication des aléas climatiques,elle contribue au renforcement de la résilience des institutions et des communautés exposées, en appui aux autorités nationales et locales.Cette intervention s’aligne sur trois cadres stratégiques structurants:(i) la Stratégie Nexus de l’Équipe Pays des Nations Unies, qui vise la cohérence entre actions humanitaires, stabilisation et développement;(ii) la Stratégie des Solutions Durables,qui promeut l’intégration socioéconomique des personnes déplacées internes et l’amélioration de la cohésion sociale ;(iii) la Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes (2024–2030),révisée en 2023–2024 avec l’appui du PNUD, pour laquelle l’action permettra d’opérationnaliser plusieurs priorités relatives à l’anticipation, à l’alerte et au renforcement des capacités locales. L’action est directement complémentaire du Projet régional Résilience Sahel, dont les acquis constituent une base essentielle : développement d’une plateforme nationale multirisque couvrant dix-sept aléas ; renforcement des capacités des points focaux sectoriels grâce à la formation et à la dotation en équipements numériques ; soutien à la révision de la SNRRC ;Redynamisation du système d’alerte précoce FANFARE;et mise en œuvre d’un projet pilote de résilience urbaine à Nioro du Sahel fondé sur l’approche CityRAP.L’intervention capitalise sur ces avancées et les étend à deux villes hautement vulnérables, Mopti et Djenné,contribuant ainsi à la consolidation du Système National d’Information Multirisque et d’Alerte Précoce et à sa vulgarisation au niveau local.L’action complétera également les activités prévues avec AGRHYMET et les bureaux pays du PNUD en matière d’actions anticipatoires.Cela comprend : la mise en place de salles de situation nationales, l’élaboration et la mise à jour de plans de contingence harmonisés, la préparation de procédures opérationnelles standard (SOP), et le renforcement de la collaboration entre acteurs nationaux et régionaux.Des exercices de simulation permettront d’opérationnaliser concrètement les actions anticipatives et l’alerte précoce.À l’échelle locale,l’intervention soutiendra l’opérationnalisation des systèmes d’alerte précoce existants, notamment FANFARE et SOS Sécurité,en partenariat avec la Direction générale de la Protection civile et les services techniques régionaux.Elle renforcera également l’intégration de la résilience urbaine dans les documents de planification locale, en s’appuyant sur les enseignements du pilote de Nioro et sur l’approche CityRAP, afin de développer des plans urbains plus inclusifs, informés et résilients.Le PNUD, en tant que membre actif de la Plateforme nationale de gestion des risques de catastrophes, continuera d’appuyer la coordination institutionnelle. L’action viendra renforcer les mécanismes existants, en évitant les duplications et en maximisant la synergie entre les différents programmes en cours,notamment ceux liés à la stabilisation,à la gouvernance locale,à la sécurité humaine et à l’adaptation climatique.En consolidant les capacités techniques, en renforçant les mécanismes d’anticipation et en améliorant la résilience urbaine,l’intervention proposée s’inscrit dans une continuité stratégique tout en apportant une valeur ajoutée déterminante : l’ancrage local des dispositifs nationaux d’alerte et d’information multirisque,la montée en en compétence

4. Needs Assessment and Risks Analysis

4.1 Assessment dates and methodology

L’élaboration de cette action repose sur l’exploitation de données primaires et secondaires issues des mécanismes nationaux et régionaux d’évaluation des catastrophes au Mali. Cette approche garantit que les décisions sont fondées sur des informations fiables, contextualisées et représentatives des dynamiques multirisques qui affectent durablement les

populations.

La principale référence méthodologique demeure l'Évaluation des Besoins Post-Catastrophe (PDNA) de 2019, conduite à la demande du Gouvernement par la Banque mondiale, le PNUD, l'Union européenne et les services techniques de l'État, avec l'appui des municipalités et des services déconcentrés. Cette évaluation a fourni un cadre structurant pour l'analyse des impacts et des besoins de relèvement, facilitant l'alignement des priorités nationales avec les standards internationaux.

En complément, l'analyse se fonde sur le Rapport "Évaluation multirisques (climatiques et sécuritaires) sur les moyens d'existence des populations au Mali – Région de Mopti, Mars 2024", qui met en évidence les vulnérabilités exacerbées par la combinaison des aléas climatiques, de l'insécurité et des pressions sur les moyens de subsistance. Ce rapport constitue une source essentielle pour comprendre l'évolution des risques, leur intensité et leurs implications socioéconomiques sur les ménages.

Les évaluations post-catastrophes récentes, menées entre juin et octobre 2022 à Mopti et Djenné, ont également enrichi l'analyse. Réalisées conjointement par les autorités communales, la société civile, la Protection civile, le Développement social, la Croix-Rouge malienne et le Comité régional de crise, elles ont utilisé une fiche standardisée validée au niveau national, garantissant l'harmonisation et la comparabilité des données. La collecte sur le terrain a permis une désagrégation par sexe, tranche d'âge, type d'impact et localisation. Les données ont ensuite été validées en Comité régional de crise présidé par le Gouverneur, avant transmission au Secrétariat permanent de la Plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes.

Cette coordination multi-acteurs demeure cruciale pour assurer une réponse inclusive, cohérente et éviter les doublons. Elle renforce la légitimité des résultats auprès des communautés locales et constitue un fondement solide pour orienter les priorités de relèvement.

Enfin, ces évaluations ont intégré la participation directe des bénéficiaires représentants de la société civile, leaders communautaires, personnes handicapées et groupes vulnérables afin de refléter la diversité des besoins et des capacités locales. Cette approche participative garantit que les stratégies proposées dépassent une simple réponse technique, pour intégrer pleinement les réalités sociales, économiques et sécuritaires des populations affectées.

4.2 Problem, needs and risk analysis

Les villes de Mopti et Djenné, situées au cœur du delta intérieur du Niger, comptent parmi les zones urbaines les plus exposées aux aléas hydrométéorologiques au Mali. Leur position géographique entre les fleuves Niger et Bani constitue un facteur structurel de vulnérabilité. Mopti, souvent appelée « la Venise malienne », est entourée par le fleuve Bani, tandis que Djenné, ville historique classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, est implantée sur une île du delta. Cette configuration accroît leur exposition aux inondations pluviales et fluviales, à l'érosion des berges et à la dégradation progressive des sols, affectant directement les infrastructures urbaines et les moyens de subsistance.Au cours des quinze dernières années, ces villes ont connu une succession d'événements hydrométéorologiques extrêmes qui témoignent d'une tendance structurelle liée aux effets combinés du changement climatique et de l'urbanisation non planifiée. Les données de la Direction Générale de la Protection Civile illustrent l'ampleur de ces impacts. En 2022, 143 habitations se sont effondrées à Mopti et environ vingt décès ont été enregistrés à la suite d'inondations, de noyades et de maladies hydriques. Les inondations de 2024 ont aggravé la situation avec 1 827 effondrements d'habitations, 15 089 personnes sinistrées, deux décès et cinq blessés. Les dégâts ont également touché des infrastructures essentielles, notamment 818 latrines et 15 puits, compromettant l'accès à l'eau et à l'assainissement. À Djenné, les inondations pluviales et fluviales de 2022 ont affecté plus de 5 000 personnes, détruit des dizaines de tonnes de céréales, endommagé plus de 1 500 hectares de cultures et causé des pertes importantes de bétail, tout en affectant des infrastructures sociales telles qu'un centre de santé et des écoles.Ces crises récurrentes sont aggravées par plusieurs facteurs structurels. L'absence ou la faible application des plans d'urbanisme favorise l'occupation des zones inondables et l'expansion de quartiers précaires. À Mopti, seulement 37 % de la superficie urbaine est lotie et certaines zones présentent des densités extrêmement élevées, comme le quartier de Gangal avec plus de 760 habitants par hectare. À Djenné, l'urbanisation progressive des zones basses et la fragilité du bâti en banco qui représente plus de 70 % des habitations augmentent les risques d'effondrement lors des épisodes d'inondation. Les zones de recasement de Mopti (Taïkiri, Bargondaga, Sévaré I, Socoura) connaissent également une urbanisation rapide et insuffisamment planifiée, souvent sans systèmes de drainage adéquats ni infrastructures de base. La gestion environnementale insuffisante contribue également à l'aggravation des risques. L'accumulation de déchets solides obstrue les réseaux de drainage et les bassins versants, limitant l'écoulement des eaux pluviales. À Mopti, les eaux pluviales sont normalement drainées

vers les rizières avant de rejoindre les fleuves Niger et Bani, mais l'occupation anarchique des bassins versants entrave ce processus naturel. À Djenné, la montée des eaux et l'absence d'aménagement durable des berges provoquent une érosion progressive des fondations des habitations et la saturation des nappes phréatiques, favorisant la propagation de maladies hydriques et vectorielles.Ces vulnérabilités physiques et environnementales sont renforcées par des lacunes institutionnelles et technologiques. Les capacités locales en matière de planification urbaine, de gestion des risques et de suivi climatique demeurent limitées, tandis que l'absence de systèmes d'information géographique opérationnels et de mécanismes efficaces de collecte et de partage des données restreint la capacité des autorités à anticiper les crises. Le Système National d'Information Multirisque et d'Alerte Précoce (SNIMAP) constitue un cadre stratégique pour la gestion des informations sur les catastrophes, mais son opérationnalisation reste incomplète en raison de capacités techniques et de coordination encore insuffisantes entre les institutions sectorielles.Dans ce contexte, le système régional d'alerte hydrométéorologique FANFAR est actuellement opérationnel au Mali sous la responsabilité de Mali-Météo et de la Direction Nationale de l'Hydraulique. Toutefois, plusieurs contraintes limitent encore son efficacité opérationnelle. L'actualisation des données hydrométéorologiques reste irrégulière, les capacités techniques pour exploiter pleinement les informations produites demeurent inégales entre institutions, et l'appropriation opérationnelle du système par la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) reste limitée. Par ailleurs, des écarts sont parfois observés entre certaines prévisions hydrologiques et les observations de terrain, ce qui peut réduire la confiance des utilisateurs dans les alertes émises.Enfin, l'analyse de genre met en évidence des vulnérabilités différenciées face aux catastrophes. Les femmes représentent une proportion importante des personnes affectées et jouent un rôle central dans les mécanismes communautaires d'adaptation. Les données de 2024 à Mopti indiquent que 96 % des survivantes d'incidents de protection recensés étaient des femmes. L'accès limité des femmes aux ressources productives, notamment à la terre, ainsi que leur forte implication dans l'agriculture et les activités informelles renforcent leur exposition aux risques climatiques et économiques. Les enseignements du projet pilote DCAF (2021-2022) et des ateliers COMAGESC (2023) montrent que l'intégration du genre dans les systèmes de préparation et de gestion des risques améliore la qualité des données collectées, la diffusion des alertes et la pertinence des mesures de préparation communautaire.Ces différents facteurs combinés exposition géographique, urbanisation non planifiée, dégradation environnementale, capacités institutionnelles limitées et vulnérabilités sociales contribuent à accroître la fragilité des populations urbaines de Mopti et Djenné face aux aléas climatiques et aux catastrophes hydrométéorologiques.

Malgré la récurrence des inondations et la disponibilité croissante des prévisions hydrométéorologiques, les mécanismes d'actions anticipatoires restent peu opérationnalisés au niveau local. L'absence de déclenchement systématique de mesures préventives avant le pic des crues entraîne des pertes humaines et matérielles évitables. Le renforcement et le test du protocole national d'Actions Anticipatoires dans les villes de Mopti et Djenné apparaissent ainsi comme une priorité stratégique pour réduire l'impact des inondations récurrentes.

4.3 Response analysis

La présente intervention s'inscrit dans un contexte marqué par des risques multirisques élevés à Mopti et Djenné, liés notamment aux inondations récurrentes, à l'urbanisation rapide et non planifiée et à la forte exposition des populations et des infrastructures urbaines. Elle vise à réduire les impacts des catastrophes sur les populations exposées, tout en renforçant de manière durable la résilience urbaine. Le projet s'appuie sur la consolidation du Système National d'Information Multirisque et d'Alerte Précoce (SNIMAP) et sur la vulgarisation et l'utilisation effective des systèmes nationaux d'alerte, en particulier SOS Sécurité.

Dans le cadre du projet Résilience Sahel, l'intervention vise à renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles du système d'alerte précoce et de gestion des urgences. À cet effet, elle soutiendra l'amélioration des infrastructures et outils de gestion des alertes, notamment par la mise en place de connexions en fibre optique pour l'opérationnalisation des numéros verts et la gestion simultanée des appels d'urgence, ainsi que par l'aménagement et l'organisation des postes opérateurs du Centre National des Opérations d'Urgence (CNOU). Le projet appuiera également l'extension du modèle de salle de veille du CNOU à la Direction Régionale de la Protection Civile (DRPC) de Mopti, afin de renforcer la coordination et la surveillance opérationnelle au niveau régional.

Par ailleurs, Le projet appuiera également le développement des compétences des agents de la DGPC, de Mali-Météo et de la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH) pour l'exploitation et la maintenance du système FANFAR, en coordination avec le Centre AGRHYMET.

Dans une logique de consolidation des acquis, le projet renforcera le dispositif national de collecte de données multirisques en étendant les capacités existantes au niveau régional. Après la dotation de 36 tablettes aux points focaux nationaux et leur formation sur l'utilisation du formulaire harmonisé et de la plateforme nationale RRC, l'intervention

prévoit des activités de renforcement des capacités au profit des agents sur l'utilisation des équipements d'alerte, notamment le Système de Gestion des Alertes (SGA) et le Système de Gestion Opérationnelle (SGO), d'équiper et de former les points focaux régionaux de Mopti et Djenné à travers la mise à disposition de 30 tablettes supplémentaires. Cette approche permettra d'améliorer la collecte, la transmission et l'exploitation rapide des données du niveau local vers le niveau national.

Au niveau local, Mopti et Djenné bénéficieront d'un appui intégré combinant renforcement des capacités techniques, planification urbaine participative et mise en œuvre de mesures légères de réduction des risques. Cela inclut l'élaboration de cartographies multirisques géomatiques, l'amélioration du drainage, la stabilisation des berges et une meilleure organisation de l'occupation de l'espace urbain. Ces actions permettront de réduire l'exposition aux inondations, d'orienter les décisions d'aménagement et de prévenir les conflits fonciers liés à l'urbanisation anarchique.

La dimension anticipative constitue un pilier central de l'intervention. L'intégration d'indicateurs de risque, la surveillance des bassins versants, le renforcement des capacités des acteurs locaux et la sensibilisation des populations urbaines permettront d'améliorer la préparation face aux catastrophes. Le projet veillera à ce que les alertes diffusées soient rapides, compréhensibles et exploitables, favorisant ainsi l'adoption de comportements adaptés.

Dans cette perspective, le projet promeut une approche inclusive en assurant la participation active des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables dans les dispositifs de gestion des risques. Leur implication dans la collecte d'informations, la diffusion des alertes et l'identification des priorités locales contribuera à renforcer l'appropriation communautaire et l'efficacité des actions de résilience.

Par ailleurs, l'action contribuera à renforcer l'utilisation opérationnelle du système FANFAR au niveau national, en améliorant son articulation avec SOS Sécurité. L'objectif est d'assurer une transmission plus rapide, structurée et traçable des alertes, à travers l'automatisation du transfert d'information, la clarification des procédures et le renforcement de la coordination entre les institutions impliquées dans la production, la validation et la diffusion des alertes.

Dans ce cadre, le projet est pleinement aligné avec le Protocole National d'Action Anticipatoire (AA) pour les inondations, tant sur le plan institutionnel qu'opérationnel. Il s'inscrit dans le cadre national existant, renforce et teste l'application du protocole dans les zones urbaines de Mopti et Djenné.

Cet alignement repose sur l'utilisation des seuils et déclencheurs nationaux définis dans le protocole AA, incluant les stations hydrométriques, balises hydrométriques à code couleur et échelles limnimétriques et les prévisions hydrologiques. Le projet mobilise les systèmes officiellement reconnus, notamment FANFAR, ainsi que les observations hydrologiques de la DNH, afin d'identifier les situations nécessitant l'activation des actions anticipatoires.

Le projet applique les procédures opérationnelles standard (SOP) prévues par le protocole national AA et respecte la chaîne officielle de validation des alertes. Celles-ci sont validées au niveau national par la DGPC, en coordination avec Mali-Météo et la DNH, avant transmission aux DRPC puis aux communes. Les canaux nationaux existants, notamment SOS Sécurité, les radios et les mécanismes locaux de coordination urbaine de la gestion des risques, sont utilisés afin de garantir une diffusion efficace des alertes vers les populations exposées.

Enfin, le projet contribuera à tester concrètement l'application du Protocole National d'Action Anticipatoire dans les contextes urbains de Mopti et Djenné à travers des exercices de simulation (SIMEX) basés sur des scénarios réalistes d'inondation. Ces exercices permettront d'activer les seuils, de tester la validation institutionnelle, de diffuser les alertes via les canaux officiels et de mettre en œuvre des actions anticipatoires adaptées. Ils permettront également d'évaluer les délais de réaction, la coordination entre les niveaux national, régional et local, ainsi que l'adaptation du protocole aux spécificités des inondations urbaines. Les enseignements tirés seront capitalisés afin de contribuer à l'amélioration continue et à l'opérationnalisation effective du protocole AA.

4.4 Have you assessed this project as entailing data protection risks? No

4.4.1 Details of risk mitigation measures, including details of any planned Data Protection Impact Assessment (DPIA)

Le PNUD se conformera à sa propre politique de protection des données tel qu'elle a été récemment publiée dans sa politique interne sur la protection des données. A noter que les données utilisés ne sont pas à caractère personnel donc à sensibilité réduite.

5. Beneficiaries

5.1 Beneficiaries - identification criteria

L'identification des bénéficiaires repose sur une approche multisectorielle fondée sur les risques. Elle combine l'analyse de la vulnérabilité multirisque (inondations pluviales et fluviales, crues soudaines, insalubrité, forte densité urbaine), les données institutionnelles issues des évaluations post-catastrophes et des analyses produites par les services nationaux (Protection Civile, Mali-Météo, Hydraulique) ainsi que les consultations locales menées avec les autorités communales, les services déconcentrés et les organisations locales à travers les mécanismes existants de gestion des catastrophes (CLGRC et CRGRC). Les priorités opérationnelles du projet renforcement de l'alerte précoce, amélioration de l'information multirisque et résilience urbaine orientent le ciblage. Conformément aux recommandations de la DG-ECHO, les populations déplacées vivant dans des zones à haut risque sont intégrées parmi les groupes prioritaires. **Population exposée couverte par l'alerte précoce:** Le système FANFAR fournit des informations hydrométéorologiques et des prévisions de crues aux institutions nationales, notamment à la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC), qui valide et déclenche les alertes officielles. Celles-ci sont ensuite diffusées aux populations via le système national SOS Sécurité. Afin de concentrer l'intervention sur les zones les plus exposées, la vulgarisation communautaire de SOS Sécurité sera limitée aux communes de Mopti et Djenné. Environ 282 712 personnes, soit près de 60 % de la population de ces deux communes, seront directement couvertes par la diffusion locale des alertes. **Acteurs institutionnels impliqués dans la gestion des données multirisques (SNIMAP) :** Les institutions ciblées sont celles engagées dans la Réduction des Risques de Catastrophes et membres de la Plateforme Nationale RRC. Elles sont sélectionnées selon leur mandat et leur rôle dans la collecte, la validation et la transmission des données multirisques, ainsi que dans la coordination de la réponse. Le projet appuiera le renforcement de leurs capacités à travers des formations sur l'utilisation du formulaire harmonisé de collecte des données sur les catastrophes, les mécanismes de validation et de remontée de l'information et l'exploitation des données du SNIMAP. L'appui inclura également la dotation en équipements informatiques (tablettes) et le renforcement de la coordination entre niveaux national, régional et local. **Populations exposées dans les communes de Mopti et Djenné** Les bénéficiaires directs comprennent environ 224 905 personnes vivant dans les quartiers les plus exposés aux risques hydrométéorologiques, sanitaires et environnementaux. Le ciblage sera affiné grâce à une cartographie multirisque permettant de prioriser les zones selon l'exposition et la vulnérabilité. Une attention particulière sera accordée aux groupes les plus vulnérables, notamment les personnes à mobilité réduite, les femmes, les enfants, les personnes âgées et les déplacés internes vivant dans des zones à haut risque. Les appuis incluront la formation de points focaux communautaires, des actions de sensibilisation, des exercices de simulation et des mesures anticipatoires légères.**Acteurs locaux de la planification et de la résilience urbaine** Les municipalités, les services techniques déconcentrés, les organisations de la société civile et les associations communautaires seront appuyés afin de renforcer la planification urbaine et l'intégration des données multirisques dans les outils locaux. Le projet soutiendra également l'intégration du CARU à travers une approche participative visant à consolider durablement les mécanismes locaux de gestion.

5.2 Involvement of the beneficiaries in the design of / and in the action

La conception de ce projet repose sur une approche participative mobilisant les acteurs clés pour garantir que les interventions répondent aux besoins réels des populations de Mopti et Djenné. Le PNUD a collaboré avec le Secrétariat Permanent de la Plateforme Régionale de Réduction des Risques, regroupant les structures techniques déconcentrées, le secteur privé et la société civile, afin d'identifier les quartiers les plus vulnérables et de recueillir les priorités des communautés exposées aux inondations, à l'érosion et aux risques sanitaires.

Des consultations ont également été menées avec les ONG humanitaires, les associations de personnes à mobilité réduite, les élus locaux, les services communaux, les chefs de quartiers et les leaders communautaires, permettant de cibler les bénéficiaires les plus vulnérables et d'intégrer les besoins spécifiques des femmes, des jeunes, des personnes âgées et des nouveau-nés dans les actions de préparation et de résilience.

La consolidation du Système national d'information multirisque (SNIMAP) constitue un volet central du projet, incluant le renforcement des capacités des points focaux des structures sectorielles de l'État et la dotation en équipements pour faciliter la collecte et l'analyse des données. Le projet prévoit également la vulgarisation du système d'alerte précoce national SOS Sécurité, ainsi que le déploiement du système Fanfare à la Direction générale de la Protection Civile, assurant une diffusion rapide et efficace des alertes aux niveaux local et national.

Le réseau des femmes leaders pour la réduction des risques, l'alerte précoce et la prévention des violences basées sur le genre sera mobilisé pour planifier, sensibiliser et accompagner les communautés dans l'utilisation de ces systèmes, en particulier dans les communes urbaines de Mopti et Djenné. Les femmes participeront aux ateliers, formations et missions de terrain, renforçant la collecte et la diffusion communautaire des informations précoces et contribuant à la définition des priorités locales de résilience.

L'Union des Jeunes de l'UEMOA (UJUEMOA) de la région de Mopti appuiera les services déconcentrés et le Comité régional de gestion des crises, en contribuant à la sensibilisation et à l'appropriation locale des outils d'alerte et de résilience.

Grâce à cette participation active des bénéficiaires et à l'intégration des systèmes nationaux d'information et d'alerte, le projet garantit que les actions répondent aux besoins identifiés, renforcent la résilience urbaine et améliorent la capacité de Mopti et Djenné à anticiper et gérer les risques, tout en favorisant une appropriation durable des mesures de prévention et de préparation aux catastrophes.

5.3 Does the proposed action provide a specific targeted response for groups or individuals with specific vulnerabilities?	No

6. Gender and Age Marker

6.1 Gender and Age

Q1: Does the proposal contain an adequate and brief gender and age analysis?	Yes
Q2: Is the assistance adapted to the specific needs and capacities of different gender and age groups?	Yes
Q3: Does the action prevent/mitigate negative effects?	Yes
Q4: Do relevant gender and age groups adequately participate in the design, implementation and evaluation of the action?	Yes
Initial mark	2

6.2 Additional comments and challenges

L'insécurité rurale a provoqué un afflux massif vers Mopti et Djenné, accentuant la vulnérabilité dans un contexte urbain déjà fragile. À Mopti, la forte densité, l'habitat vulnérable et la localisation entre le Niger et le Bani exposent la ville aux inondations et aux risques environnementaux. À Djenné, ville patrimoniale densément peuplée, l'arrivée de populations déplacées accroît la pression sur les infrastructures sociales, sanitaires et économiques.Les femmes et les enfants constituent les groupes les plus exposés. Responsables de la gestion domestique et des moyens de subsistance, les femmes ont un accès limité à l'information sur les risques, aux dispositifs d'alerte (SOS Sécurité, FANFARE) et aux instances de décision. Les schémas d'aménagement urbain intègrent peu la prévention, ce qui renforce l'exposition aux catastrophes, notamment dans les quartiers populaires.Les capacités institutionnelles et locales restent faibles : services municipaux et comités de quartier disposent de moyens réduits, limitant l'anticipation des risques et l'intégration du genre.

Les principaux défis concernent:

- le renforcement de la résilience urbaine en intégrant la participation active des femmes à l'identification des risques et aux mesures de prévention ;

- l’amélioration de l’accès à l’information et aux dispositifs d’alerte pour les groupes vulnérables ;

- le renforcement des capacités locales avec une approche sensible au genre ;

- l’intégration de la prévention des risques et de la gestion des déplacés dans la planification urbaine, en ciblant les zones surpeuplées et les quartiers où femmes et enfants sont particulièrement exposés.

7. Logic of the Intervention

7.1 Principal objective

Contribuer à la réduction durable de la vulnérabilité des populations urbaines de Mopti et Djenné face aux crises multirisques, en renforçant les capacités nationales et locales d''anticipation et de gestion des risques.

7.1.2 Specific objective description

- Renforcer les capacités institutionnelles nationales et locales en gestion multirisque en consolidant le système d’information national, en renforçant les compétences techniques des points focaux sectoriels et en dotant les structures clés des moyens nécessaires à l’anticipation et à la préparation.

- Améliorer et vulgariser les systèmes d’alerte précoce multirisque, notamment SOS Sécurité et Fanfare, en appuyant leur déploiement opérationnel et leur appropriation par les services techniques et les communautés locales.

- Renforcer la résilience urbaine de Mopti et Djenné en améliorant les capacités de préparation, d’action anticipatoire, de réponse et d’adaptation des populations et des acteurs locaux face aux risques climatiques et environnementaux, en particulier les inondations.

- Les femmes leaders communautaires jouent un rôle central dans la prévention et la gestion des risques: elles sont formées et opérationnelles pour utiliser efficacement les systèmes d’alerte précoce SOS Sécurité et Fanfare, assurant une diffusion rapide et adaptée des informations multirisques auprès des populations vulnérables.

7.2 Indicators

7.2 Indicator (1/4)

Custom

Definition

Nombre de structures nationales et régionales équipées et utilisant de manière régulière les outils de collecte et d’analyse multi risques conformément aux protocoles définis

Source and method of data collection

Sources: Rapports d’installation et de mise en service des dispositifs (DGPC, communes, partenaires techniques).
Registres officiels de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) et des services déconcentrés.
Procès-verbaux des comités techniques .
méthode de collecte de données:
Vérification sur site des dispositifs installés (communes, régions, niveau national).
Utilisation de check-lists standardisées (fonctionnalité, localisation, état opérationnel).
Compilation des rapports d’installation, fiches techniques et certificats de mise en service.
Extraction des données des systèmes numériques (SNIMAP, FANFARE).
Confirmation par les autorités locales et les comités de gestion des risques.
Intégration des retours des bénéficiaires via mécanismes de feedback.

Baseline	*Target value*
0.00	100.00

Comments on the indicator, baseline and target value

Cet indicateur mesure l’utilisation effective et régulière des outils opérationnels de collecte, d’analyse et de transmission des données multirisques par les structures nationales et régionales ciblées, conformément aux protocoles définis.

La valeur de 100 % signifie que l’ensemble des structures déconcentrées ciblées à Mopti et Djenné sera doté des équipements nécessaires (tablettes et logiciels) et que le personnel désigné aura été formé à l’utilisation du formulaire harmonisé multirisque ainsi qu’à la plateforme correspondante.

La baseline est fixée à 0 au niveau régional et local, car malgré une dotation antérieure de 36 tablettes au niveau national, les structures déconcentrées ne disposent pas actuellement d’équipements suffisants ni des capacités opérationnelles requises pour assurer une remontée standardisée, continue et conforme aux protocoles des données multirisques.

L’équipement constitue ainsi un prérequis, tandis que l’évaluation de l’indicateur repose avant tout sur l’usage effectif des outils, la régularité des transmissions, la capacité d’analyse et la transmission en temps opportun et de manière claire des alertes multirisques, conformément aux procédures établies

7.2 Indicator (2/4)

Custom

Definition

Délai moyen de transmission des données multirisques entre les structures locales/régionales et le niveau national réduit d'au moins 30 % à la fin du projet.

Source and method of data collection

Source: Base de donnée
Méthode:Plateforme digital (Kobo collect)

Baseline	*Target value*
0.00	30.00

Comments on the indicator, baseline and target value

Cet indicateur mesure l’amélioration de la rapidité de circulation des données multirisques entre les niveaux local/régional et le niveau national, élément clé pour renforcer l’anticipation, la validation et la diffusion des alertes. La baseline est fixée à 0, car aucun délai moyen de transmission n’est actuellement mesuré de manière systématique et consolidée à travers l’ensemble des structures concernées. Un relevé de référence sera établi au démarrage (T1) à partir des journaux de transmission et des registres de reporting afin de déterminer le délai moyen actuel et d’identifier les principaux goulots d’étranglement. La cible de réduction de 30 % correspond au résultat attendu après l’harmonisation des procédures, la dotation en équipements, le renforcement des capacités et l’application des SOP, permettant une remontée plus rapide, plus régulière et plus exploitable des données pour la prise de décision et le déclenchement d’actions anticipatoires.

7.2 Indicator (3/4)

Custom

Definition

Existence et validation de deux cartographies multirisques actualisées (Mopti et Djenné), intégrant les zones critiques et les groupes vulnérables, et adoptées par les autorités locales.

Source and method of data collection

Sources:
Rapports techniques d’élaboration et de mise à jour des cartographies multirisques

Procès?verbaux des ateliers de validation communale
Délibérations ou arrêtés des conseils communaux attestant l’adoption officielle
Rapports de suivi du projet et comptes rendus des réunions de coordination locale
Méthode :
Revue documentaire des cartographies produites, vérifiant l’intégration des zones critiques et des groupes vulnérables (femmes, personnes handicapées, quartiers exposés) ;
Vérification institutionnelle de leur validation formelle par les autorités communales ;
confirmation de leur utilisation effective comme outils de planification et de préparation (PDSEC, plans de contingence, CARU).

Baseline	Target value
0.00	2.00

Comments on the indicator, baseline and target value

Cet indicateur mesure la capacité des communes à disposer et utiliser des cartographies multirisques fiables pour la planification et la gestion des risques.
La baseline est fixée à 0, car aucune cartographie complète et officiellement adoptée n’est disponible au démarrage du projet.
La cible de 2 correspond aux deux communes ciblées, Mopti et Djenné, qui disposeront de cartographies actualisées, validées et utilisées comme outils de décision pour la préparation et l’action anticipatoire.

7.2 Indicator (4/4)

Custom

Definition

% de femmes leaders formées qui utilisent activement la plateforme SOS Sécurité pour diffuser des alertes

Source and method of data collection

Source: Registres de formation du projet (listes de présence, modules suivis, désagrégation par sexe)
Journaux d’utilisation de la plateforme SOS Sécurité (messages diffusés, utilisateurs actifs)
Rapports d’exercices de simulation (SIMEX) et comptes rendus d’activation des alertes
Methode:
Suivi administratif des formations organisées par le projet ;
Vérification fonctionnelle lors des exercices de simulation (SIMEX), attestant que les femmes formées ont effectivement participé à la diffusion des alertes ;
Validation par les autorités communales et la DRPC, confirmant l’implication active des femmes leaders dans la chaîne locale de diffusion des alertes.

Baseline	Target value
0.00	70.00

Comments on the indicator, baseline and target value

Cet indicateur mesure la participation active et opérationnelle des femmes dans la gestion des risques d’inondation. Il permet d’évaluer l’**i**ntégration effective des femmes leaders dans la chaîne locale de diffusion des alertes via SOS Sécurité, conformément à l’approche genre et protection transversale.

La valeur de référence (baseline) est fixée à 0 %, car au démarrage du projet, les femmes leaders ne sont pas formellement intégrées ni reconnues comme actrices opérationnelles dans la diffusion institutionnelle des alertes d’inondation via SOS Sécurité.

La valeur cible est fixée à 70 %, correspondant à la proportion de femmes leaders formées qui sont effectivement actives dans la diffusion des alertes et les exercices de simulation. Cette cible reflète une approche qualitative et fonctionnelle, centrée sur des femmes leaders reconnues au niveau communal et intégrées aux dispositifs locaux de coordination

urbaine de la gestion des risques.

7.3 Results

7.3 Result (1/4)

Système national et régional d’information multirisque renforcé et opérationnel au niveau institutionnel.

Sector

Disaster Risk Reduction / Disaster Preparedness

Subsectors

Institutional linkages and advocacy

Hazard, risk analysis and early warning

Contingency planning and preparedness for response

Capacity building (DRR / DP)

Estimated total amount	120.000,00

Result 1 - Indicator 1

Type / Subsector

Custom

Definition

Pourcentage des structures nationales et régionales clés transmettant des données multirisques selon la fréquence définie dans leur calendrier officiel de collecte et de partage des données (journalier, hebdomadaire ou périodique), et conformément aux protocoles du système national d’information multirisque.

Source and method of data collection

Registre de transmission SNIMAP, Plateforme nationale RRC (formulaire harmonisé),Rapports mensuels des points focaux régionaux, Registre DGPC – Unité SNIMAP,PV des réunions de coordination RRC (nationales & régionales),Suivi via Plan Intégré de Suivi Evaluation
Méthodes de collecte:
Extraction automatique depuis SNIMAP/comptabilisation du nombre de structures ayant transmis au moins une fois par période définie, Analyse des fiches de collecte soumises via le formulaire harmonisé, Contrôle croisé avec les registres DGPC.

Baseline	Target value
20,00	70,00

Comments on the indicator, baseline and target value

La baseline de 20 % reflète une remontée encore faible et irrégulière des données par les structures concernées. La cible de 70 % vise à améliorer significativement la transmission régulière des données grâce au renforcement des capacités, aux formations et à la dotation en outils de collecte.

NB: Il convient de souligner que les structures concernées ne présentent pas la même fréquence de collecte et de transmission des données multirisques. À titre d’exemple, les services de la Protection civile et de la météorologie

assurent une collecte et une transmission quotidiennes, tandis que la Direction de l'Hydraulique opère sur une base hebdomadaire. D'autres structures, notamment les services vétérinaires et agricoles, produisent des données à une fréquence annuelle, alors que d'autres structures interviennent de manière ponctuelle en fonction des évènements

Result 1 - Indicator 2

Type / Subsector

Custom

Definition

Proportion des alertes FANFAR validées par les services compétents et diffusées vers le niveau régional et local dans les délais SOP (détection–validation–diffusion).

Source and method of data collection

Source :
Journaux et bases de données des systèmes nationaux d'alerte (SOS Sécurité / Système de Gestion des Alertes / Système de Gestion Opérationnel de la DGPC), registres des salles de veille et rapports d'incidents de la DGPC, Mali-Météo et de la Direction Nationale de l'Hydraulique.
Méthode de collecte :
Analyse périodique des horodatages des alertes (réception de l'information, validation, diffusion) et comparaison avec les délais définis dans les SOP nationales afin de calculer la proportion d'alertes respectant les délais standards.

Baseline	*Target value*
30,00	70,00

Comments on the indicator, baseline and target value

La baseline de 30 % reflète la situation actuelle où de nombreuses alertes sont émises avec retard, limitant la capacité des populations à prendre des mesures préventives à temps. La cible de 70 % vise à améliorer la rapidité de la chaîne d'alerte grâce au renforcement des capacités, à l'amélioration des systèmes d'alerte et à l'harmonisation des procédures, afin de garantir une diffusion plus rapide et efficace des alertes aux populations exposées.

Result 1 - Indicator 3

Type / Subsector

Custom

Definition

Nombre de décisions opérationnelles ou plans de contingence activés sur la base des analyses FANFAR.

Source and method of data collection

Source :
Rapports opérationnels et comptes rendus de réunions de la DGPC, bulletins hydrométéorologiques de Mali-Météo et de la Direction Nationale de l'Hydraulique, registres des alertes et décisions documentées par les structures nationales et régionales.
Méthode de collecte :
Revue périodique des rapports institutionnels, procès-verbaux de réunions et documents officiels afin d'identifier et comptabiliser les décisions opérationnelles ou activations de plans de contingence explicitement fondées sur les analyses ou alertes issues du système FANFAR.

Baseline	*Target value*
1,00	3,00

Comments on the indicator, baseline and target value

La baseline de 0 à 1 décision par an reflète l'utilisation encore limitée des analyses FANFAR dans les processus formels de prise de décision. La cible de ? 3 décisions par an vise à renforcer l'utilisation opérationnelle du système pour soutenir la prise de décision, notamment pour l'activation d'actions anticipatoires, l'émission de messages d'alerte par la DGPC et la mise en œuvre des procédures opérationnelles (SOP).

Result 1 - Indicator 4

Type / Subsector

Custom

Definition

Proportion des alertes FANFAR consolidées avec des observations terrain validées (DNH/Mali?Météo) avant diffusion via SOS Sécurité, conformément au protocole de traitement des alertes.

Source and method of data collection

Sources
Données et historiques de la plateforme FANFAR (horodatage des prévisions/alertes)
Rapports opérationnels de Mali-Météo et de la DNH
Registres de diffusion des alertes via SOS Sécurité
Rapports des DRPC
Rapports d'exercices de simulation (SIMEX)
Méthodes de collecte
Revue documentaire périodique des registres et rapports des institutions (DGPC, Mali-Météo, DNH, DRPC)
Extraction et analyse des données horodatées (timestamps) des plateformes FANFAR et SOS Sécurité pour suivre les étapes : détection -validation - diffusion
Triangulation des données entre sources techniques (plateformes) et administratives (rapports, registres)

Baseline	*Target value*
30,00	80,00

Comments on the indicator, baseline and target value

Cet indicateur mesure la qualité et la fiabilité des alertes FANFAR avant leur diffusion via SOS Sécurité, en évaluant leur consolidation avec des observations terrain validées par la DNH et Mali?Météo.La baseline est estimée à 30 %, reflétant la situation actuelle marquée par une mise à jour encore irrégulière du système FANFAR et des discordances persistantes entre certaines prévisions hydrométéorologiques et les observations terrain, ce qui limite l'utilisation opérationnelle des alertes et la confiance des acteurs.La cible de 80 % correspond à l'état attendu à la fin du projet, où la majorité des alertes FANFAR diffusées sera actualisée et validée de manière systématique à partir des données terrain.

Result 1 - Indicator 5

Type / Subsector

Custom

Definition

Pourcentage d'agents de la Protection Civile (DGPC/DRPC) formés qui démontrent une utilisation opérationnelle des outils d'alerte et de gestion (SGA/SGO) lors d'un test ou d'une simulation standardisée.

Source and method of data collection

Sources
Rapports de formation (listes de présence, modules dispensés)

Fiches d’évaluation individuelle des participants (pré/post formation)
Rapports de la DGPC/DRPC sur l’utilisation des outils SGA/SGO
Méthodes de collecte
Observation directe lors des simulations/tests standardisés à l’aide de grilles d’évaluation mesurant la capacité des agents à utiliser les outils SGA/SGO (ex : saisie d’alerte, analyse, diffusion)
Analyse des résultats des tests pré et post formation pour mesurer l’évolution des capacités
Revue documentaire des rapports de formation et des comptes rendus d’exercices

Baseline	*Target value*
0,00	80,00

Comments on the indicator, baseline and target value

La baseline de 0 % reflète le fait que le système n’est pas encore pleinement opérationnel et qu’aucune formation structurée ni évaluation n’a été réalisée à ce stade pour mesurer l’utilisation des outils SGA/SGO par les agents de la Protection Civile. La cible de 80 % traduit une amélioration significative, fondée sur la mise en œuvre de formations pratiques, d’exercices de simulation et de mécanismes d’évaluation permettant de vérifier l’utilisation effective des outils en conditions opérationnelles.

Result (1/4) - Comments on all indicators for this result

L’ensemble des indicateurs permet de mesurer de manière complémentaire la performance du système d’information multirisque à travers ses différentes composantes clés : la régularité et la qualité de la transmission des données, l’efficacité de la chaîne d’alerte FANFAR (de la détection à la diffusion), l’utilisation des analyses pour la prise de décision opérationnelle, ainsi que le niveau de capacités opérationnelles des acteurs, en particulier la Protection Civile. Ces indicateurs combinent des mesures de processus (transmission des données, respect des délais SOP), de résultats (diffusion effective des alertes) et d’utilisation (activation de plans et prise de décisions), permettant ainsi d’apprécier de manière globale le niveau d’opérationnalisation, de coordination et d’efficacité du système au niveau national et régional.

Result 1 - Activity 1

Short description (for the logframe)

Harmoniser les données FANFAR avec les observations terrain en coordination étroite avec Mali?Météo, la DGPC, l’Hydraulique, FAO, PAM, et établir un mécanisme de transfert automatisé des alertes FANFAR vers SOS Sécurité.

Detailed description (if needed)

L’activité vise à opérationnaliser la chaîne d’alerte FANFAR - DGPC - DRPC -SOS Sécurité. Les prévisions générées par FANFAR sont analysées et techniquement validées par Mali-Météo et la Direction Nationale de l’Hydraulique, puis transmises à la DGPC. Les alertes validées sont ensuite diffusées aux niveaux régional et local, puis relayées aux populations via les canaux nationaux, notamment SOS Sécurité.

Au niveau national, l’action consiste d’abord à harmoniser les méthodes d’analyse et de validation des informations hydrométéorologiques entre Mali?Météo, la Direction Nationale de l’Hydraulique, la DGPC, ainsi que les partenaires techniques FAO et PAM, afin de réduire les incohérences entre les sorties FANFAR et les observations disponibles. Des procédures institutionnelles communes (SOP) précisent les responsabilités de validation, les délais cibles et les modalités de décision lorsque les seuils d’alerte sont atteints.

Au niveau régional (Mopti), l’activité renforce l’opérationnalisation des alertes validées au national : la DRPC reçoit l’alerte, la contextualise à la réalité locale (zones exposées, niveau d’eau observé, contraintes urbaines), et coordonne sa transmission aux municipalités et aux mécanismes existants (plateforme régionale, comités communaux). Cette étape permet de raccourcir le délai national régional et d’assurer que l’alerte soit immédiatement actionnable au niveau territorial.

Au niveau communal et quartier (Mopti & Djenné), l'activité met en place le transfert et la diffusion effective des alertes vers les populations via SOS Sécurité (et canaux complémentaires définis par la commune), tout en intégrant un mécanisme de rétroaction : les communes et relais locaux renvoient des informations terrain (niveau d'eau observé, drains obstrués, incidents) vers la DRPC/DGPC pour améliorer la qualité de l'analyse et ajuster les messages. L'articulation FANFAR (prévision) et SOS Sécurité (diffusion) assure ainsi une chaîne complète allant de la prévision scientifique à la réception immédiate de l'alerte au niveau locale.

Enfin, l'activité comprend des tests et ajustements réguliers de la chaîne d'alerte (simulation de validation et diffusion), afin de vérifier le respect des délais SOP, la prise en compte des données de terrain, et la coordination entre institutions et niveaux administratifs. Les résultats de ces tests alimentent une amélioration continue des procédures et de l'interopérabilité FANFAR–DGPC–SOS Sécurité.

Result 1 - Activity 2

Short description (for the logframe)

Former les points focaux sectoriels aux outils, protocoles et standards du système national d'information multirisque (collecte, analyse, reporting) et doter les structures régionales et locales en tablettes nécessaires à l'opérationnalisation et à l'exploitation efficace du système.

Detailed description (if needed)

Cette activité vise à renforcer les capacités des points focaux des structures techniques impliquées dans la collecte et la gestion des données multirisques, aux niveaux national, régional et local, notamment la Protection Civile, Mali-Météo, la Direction Nationale de l'Hydraulique et les services sectoriels concernés.

Dans le cadre du projet Résilience Sahel, 36 tablettes ont déjà été fournies aux points focaux nationaux, accompagnées d'une formation sur l'utilisation du formulaire harmonisé de collecte de données multirisques et de la plateforme nationale RRC. Le présent projet s'inscrit dans une logique de consolidation et d'extension de ces acquis au niveau décentralisé.

À cet effet, l'activité prévoit la formation de 30 points focaux locaux sur : (i) l'utilisation du formulaire harmonisé national, (ii) l'exploitation du SNIMAP pour l'analyse et le reporting, et (iii) les bonnes pratiques de collecte, de validation et de transmission des données multirisques. En complément, 30 tablettes supplémentaires seront mises à disposition des points focaux au niveau local (Mopti et Djénné) afin d'améliorer la rapidité, la qualité et la cohérence de la remontée d'informations.

Cette approche permettra d'harmoniser les pratiques entre les différents niveaux, de renforcer la qualité et la fiabilité des données, et d'assurer une alimentation efficace et en temps opportun du SNIMAP, depuis le niveau local jusqu'au niveau national.

Result 1 - Activity 3

Short description (for the logframe)

Optimiser l'utilisation des systèmes d'alerte existants (FANFAR et SOS Sécurité) par la vulgarisation locale du SOS Sécurité.

Detailed description (if needed)

L'activité vise à rendre pleinement opérationnelle à Mopti et Djenné, la chaîne institutionnelle d'information et d'alerte multirisque en combinant l'usage coordonné de FANFAR (prévision) et de SOS Sécurité (diffusion).

Elle débute par des sessions de renforcement de capacités au niveau régional au profit des services déconcentrés de l'État impliqués dans la validation et la diffusion des alertes, notamment la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH), Mali-Météo et la Protection Civile et les partenaires techniques (FAO /PAM). Ces formations porteront sur l'utilisation de FANFAR comme outil d'aide à la décision, l'interprétation des prévisions et des seuils d'alerte, ainsi que leur intégration dans la chaîne institutionnelle, conformément aux protocoles nationaux. Elles permettront de renforcer les capacités

techniques et d’harmoniser la compréhension des alertes.

En complément, des démonstrations pratiques de SOS Sécurité seront réalisées auprès des acteurs régionaux et municipaux afin d’améliorer la diffusion des alertes. Elles permettront de tester les canaux de communication et leur articulation avec les processus de décision.

L’activité appuiera également la redynamisation des systèmes locaux d’alerte précoce existants à Mopti et Djenné, sous la coordination des collectivités urbaines. Cela inclut des réunions techniques de coordination, la formation des agents et relais de proximité à l’utilisation des stations d’observation, ainsi que le renforcement des mécanismes de diffusion vers les quartiers. Cette approche vise à améliorer la fonctionnalité des dispositifs existants et le lien entre les niveaux municipal et régional.

Des exercices de simulation institutionnelle seront organisés pour tester la chaîne d’alerte en conditions réelles, en intégrant FANFAR, SOS Sécurité et les mécanismes de diffusion vers les quartiers. Ils permettront d’évaluer la réactivité des acteurs, la coordination interinstitutionnelle.

Enfin, l’activité prévoit l’application et le test d’un protocole clair de circulation de l’alerte : Matérialisation de l’atteinte du seuil) ? émission d’alerte par les services techniques (DNH) ? Saisine du comites régionales GRC ? diffusion du Message d’Alerte Précoce (MAP) au communauté ? Mise en œuvre du plan AA, conformément aux SOP nationales. Cette démarche contribuera à réduire les délais, clarifier les rôles et améliorer la cohérence entre prévisions, alertes et décisions.

Result 1 - Activity 4

Short description (for the logframe)

Former les autorités locales, la Protection civile et les services techniques à l’utilisation et à l’entretien des dispositifs d’alerte.

Detailed description (if needed)

Cette activité vise à rendre opérationnelle une salle de veille multirisque à Mopti (au sein de la), équipée de postes informatiques et de numéros verts permettant de recevoir et traiter simultanément les appels d’urgence, et connectée pour assurer la continuité du service. Elle s’appuie sur des outils numériques de gestion des alertes et des opérations (SGA/SGO) et sur l’intégration des plateformes digitales utilisées pour l’alerte et l’information (notamment SOS Sécurité, la plateforme de données type Malikunnafoni/Wati Kunafuni), afin de réduire le délai de réaction (lead time) entre l’alerte, la décision et l’activation des actions anticipatoires.

Les cibles sont les opérateurs radio, les responsables de salle/centre d’opération et les chargés de planification et d’opérations de la Protection Civile, qui seront formés à l’utilisation et à la maintenance de premier niveau des dispositifs (tests de fonctionnement, vérifications régulières). En parallèle, les autorités municipales et les services techniques concernés (assainissement, hydraulique, urbanisme, services sociaux, etc.) sont formés au fonctionnement du dispositif, à leurs rôles respectifs et à l’interaction avec la population urbaine via les canaux officiels (numéros verts, messages d’alerte, relais locaux).

L’activité applique et teste selon les procédures standards de la protection civile couvrant la réception, la validation, la diffusion et la coordination post?alerte, ainsi que le déclenchement du Plan d’Action d’ Action Anticipatoire lorsque les seuils sont atteints. Des tests et mini?simulations valident les acquis (réception d’appel, émission d’alerte, activation coordonnée, respect des délais). Enfin, des fiches réflexes par niveau d’alerte sont structurées (responsabilités, actions immédiates, canaux, délais, reporting), pour garantir une réponse cohérente et multirisque.

Le projet financé par ECHO se concentre exclusivement sur le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l’opérationnalisation de la salle de veille multirisque, notamment à travers la formation des opérateurs radio, des responsables de centre et des équipes en charge de la planification et des opérations, ainsi que l’accompagnement à l’utilisation des outils et procédures (SGA/SGO, protocoles d’alerte et d’action anticipatoire). En revanche, la mise en place du dispositif physique, incluant l’équipement complet de la salle (infrastructures, matériels informatiques, systèmes de communication et numéros verts), est assurée par d’autres sources de financement, en particulier le projet Résilience Sahel. Cette complémentarité garantit une opérationnalisation efficace et durable de la salle de veille, en alignant les

investissements matériels avec un appui ciblé sur les capacités humaines et organisationnelles.

Result 1 - Activity 5

Short description (for the logframe)

Atelier régional sur la préparation aux catastrophes à Abuja

Detailed description (if needed)

Cet atelier sera organisé avec tous les partenaires de la préparation aux catastrophes qui mettent en œuvre des actions financées par DG ECHO et inclura également les autorités nationales responsables de la préparation aux catastrophes, ainsi que des représentants de la CEDEAO DRR et de l'équipe de l'UNDRR. Le budget alloué à cette activité couvrira la participation de quatre personnes à cet atelier de 03 jours à Abuja.

7.3 Result (2/4)

Systèmes d’alerte précoce institutionnels et communaux, opérationnels et vulgarisés en milieu urbain dans les villes de Mopti et Djenné

Sector

Disaster Risk Reduction / Disaster Preparedness

Subsectors

Capacity building (DRR / DP)

Estimated total amount 267.000,00

Result 2 - Indicator 1

Type / Subsector

Custom

Definition

Nombre de personnes (femmes, jeunes, personnes handicapées et autres groupes vulnérables) participant à des interventions urbaines concrètes renforçant leur capacité à se préparer, à réagir et à réduire leur exposition aux inondations.

Source and method of data collection

Source :
Registres de participation, listes de présence et rapports d’activités urbaines (comités locaux, municipalités, ONG partenaires).
Méthode :
Collecte directe des participants aux actions concrètes (SOP local, simulations, actions anticipatoires, plans d’évacuation) avec agrégation par sexe, âge et vulnérabilité ; cartographie initiale réalisée en début de projet pour établir la baseline.

Baseline	*Target value*
0,00	4.000,00

Comments on the indicator, baseline and target value

La baseline de 0 reflète qu’au début du projet, il n’existe pas de suivi systématique des participations aux actions urbaines concrètes de préparation aux inondations. Pour déterminer la situation de départ, une cartographie de la situation sera réalisée dès le lancement du projet. La cible de ? 4 000 personnes, dont au moins 40 % de femmes et

jeunes, vise à mobiliser activement les communautés et à renforcer leur capacité réelle à se préparer, réagir et réduire leur exposition aux risques d'inondation à travers des actions tangibles et mesurables.

Result 2 - Indicator 2

Type / Subsector

Custom

Definition

Proportion des quartiers ciblés ayant mis en place un mécanisme fonctionnel d'alerte précoce et de coordination locale testé au moins une fois (simulation ou exercice).

Source and method of data collection

Source :
Rapports de terrain des comités locaux, registres des simulations et exercices d'alerte, procès-verbaux des réunions communautaires, rapports municipaux et des ONG partenaires impliquées dans les activités d'alerte précoce.
Méthode de collecte :
Collecte directe auprès des comités de quartier et relais communautaires pour recenser les mécanismes d'alerte établis et documentés. Vérification des actions via les rapports de simulation ou exercices organisés. Les données seront consolidées pour déterminer la proportion de quartiers où le mécanisme a été testé au moins une fois.

Baseline	*Target value*
0,00	70,00

Comments on the indicator, baseline and target value

La baseline reflète l'absence de mécanismes opérationnels testés au lancement du projet. La cible de 70 % vise à établir et consolider des mécanismes fonctionnels dans la majorité des quartiers ciblés, garantissant que les populations disposent d'une coordination locale efficace et que les systèmes d'alerte sont opérationnels et éprouvés à travers des simulations ou exercices pratiques. Une cartographie initiale sera réalisée dès le début du projet pour identifier la situation de départ et orienter les priorités d'intervention.

NB: «Par mécanisme de coordination communautaire», il s'agit de mécanismes locaux et communaux de coordination urbaine, permettant aux quartiers de recevoir, relayer et utiliser les alertes précoces, ainsi que de se coordonner avec les autorités communales et les services de la Protection Civile en cas d'inondation.

Result (2/4) - Comments on all indicators for this result

Ces indicateurs montrent l'impact du projet sur la résilience urbaine face aux inondations : participation active des femmes, jeunes et groupes vulnérables aux actions concrètes ; couverture accrue par un système d'alerte précoce fonctionnel ; et mise en place de mécanismes d'alerte et de coordination testés dans les quartiers ciblés. L'atteinte des cibles garantit une meilleure préparation, réactivité et protection des populations.

Result 2 - Activity 1

Short description (for the logframe)

Mobiliser les volontaires de la Croix Rouge dans l''identification des femmes leaders et des groupes vulnérables au niveau des quartiers, et renforcer les capacités des points focaux locaux pour la réception et la diffusion des alertes précoces ainsi que la mise en œuvre des procédures opérationnelles standard (SOP) en milieu urbain

Detailed description (if needed)

Cette activité vise à renforcer l'opérationnalité des dispositifs locaux de préparation et de réponse aux inondations en milieu urbain, en combinant l'identification des groupes vulnérables et le renforcement ciblé des capacités des acteurs clés au niveau des quartiers.

Rôles distincts des acteurs

- Les volontaires de la Croix?Rouge sont mobilisés pour appuyer l'identification et la cartographie des groupes vulnérables en lien avec les communes et les services sociaux.

- Le renforcement des capacités cible spécifiquement les points focaux locaux, afin de leur permettre d'assurer de manière opérationnelle la réception et la diffusion des alertes précoces, la mise en œuvre des procédures opérationnelles standard (SOP) et des plans de contingence de quartier, ainsi que la coordination avec les autorités communales et la Protection Civile.

Les points focaux locaux sont des acteurs désignés ou reconnus par les communes au niveau des quartiers, tels que des agents communaux de proximité, des représentants des dispositifs locaux de coordination urbaine ou des relais formels intégrés aux mécanismes communaux existants. Ils rendent compte en priorité à la commune, à travers le service technique ou le point focal communal en charge de la RRC, et agissent en articulation directe avec la Direction Régionale de la Protection Civile (DRPC) pour la gestion des alertes et des actions de réponse. Ils ne constituent pas des structures parallèles, mais s'inscrivent pleinement dans les dispositifs institutionnels existants, contribuant ainsi à renforcer la coordination et l'efficacité de la gestion des inondations en milieu urbain.

Modules thématiques

1. Introduction à la gestion des risques d'inondation en milieu urbain
 (contexte local, rôles des acteurs, chaîne d'alerte)
2. Réception et diffusion des alertes précoces
 (SOS Sécurité, messages d'alerte, relais vers les ménages)
3. SOP et plans de contingence de quartier
 (actions anticipatoires, évacuation assistée, protection des biens)
4. Suivi des ménages vulnérables en situation d'alerte
 (coordination avec Croix?Rouge, services sociaux et Protection Civile)
5. Exercices pratiques et simulations (SIMEX)
 (mise en situation, coordination inter?acteurs)

Durée et organisation

- Durée par session : 2 jours (1,5 jour théorie + 0,5 jour pratique)

- Nombre de sessions :2 sessions par ville (Mopti et Djenné), soit 4 sessions au total

- Participants : points focaux locaux des quartiers ciblés

Méthodes pédagogiques

Approche participative et pratique, Études de cas et scénarios d'inondation urbaine, Exercices de simulation (SIMEX) et jeux de rôle,Travaux de groupe sur les SOP et plans de contingence de quartier, Capitalisation des retours d'expérience locaux.

Critères de validation des acquis

Les acquis des formations sont considérés comme validés lorsque les points focaux locaux remplissent l'ensemble des

critères suivants :

- participation effective à au moins 80 % de la durée totale de la formation ;

- participation active à au moins un exercice pratique ou simulation (SIMEX) ;

- démonstration, lors des exercices, de la capacité à :

recevoir et relayer correctement une alerte précoce , appliquer les SOP et les plans de contingence de quartier,se coordonner avec la commune et la Protection Civile en situation d'alerte.

La validation des acquis est attestée par les formateurs, en coordination avec la commune et la DRPC, et conditionne la reconnaissance du point focal comme acteur opérationnel dans le dispositif local de gestion des inondations.

Result 2 - Activity 2

Short description (for the logframe)

Élaborer et tester des SOP et plans de contingence urbains pour les inondations, intégrant des actions anticipatoires et des exercices de simulation d'alerte et d'évacuation au niveau des quartiers.

Detailed description (if needed)

Cette activité vise à renforcer la préparation et l'action anticipatoire face aux inondations en milieu urbain à Mopti et Djenné, à travers l'élaboration et l'application de SOP et de plans de contingence de quartier, alignés sur les dispositifs communaux et nationaux existants. Ces outils définissent les actions à mener avant, pendant et après une alerte, ainsi que les rôles et responsabilités des acteurs au niveau communal et local. Leur mise en œuvre est testée à travers des exercices de simulation (SIMEX) d'alerte et d'évacuation au niveau des quartiers, permettant de vérifier la coordination entre acteurs, la diffusion des alertes et l'adoption des comportements appropriés par les populations. Les enseignements tirés des simulations servent à ajuster et améliorer les SOP et les plans de contingence afin de renforcer l'efficacité globale des mécanismes de préparation, d'anticipation et de réponse aux inondations en milieu urbain

Les rôles et responsabilités sont :

- Communes et services techniques : curage préventif, mobilisation des moyens logistiques ;

- Protection Civile : Assure le secrétariat permanant du comité communal GRC, coordination des alertes et leurs diffusions, assure le lead dans les opérations de secours et d'évacuation d'assistance et de sécurisation ;

- Points focaux des services techniques : Mise en œuvre des activités sectorielles identifiées dans le plan AA et participation aux missions assignées aux six groupes opérationnels conformément au dispositif du plan ORSEC

- Points focaux locaux : participation à la réception et diffusion des alertes via les canaux identifiés, suivi des ménages vulnérables (participation aux secours et d'assistance);

- Volontaires de la Croix?Rouge : appui à l'identification et à l'assistance des groupes vulnérables.

- Réseau de femmes leaders : sensibilisation de proximité, diffusion des messages d'alerte au niveau des ménages et des lieux de regroupement des femmes, et mobilisation locale dans les quartiers urbains, afin de favoriser l'adoption de comportements appropriés et l'inclusion des groupes vulnérables.

Cette approche permet de tester en conditions réelles les mécanismes d'anticipation, de réponse et de coordination, et de renforcer l'opérationnalisation des dispositifs locaux de gestion des risques d'inondation.

Result 2 - Activity 3

Short description (for the logframe)

Produire et diffuser des alertes adaptées aux quartiers urbains et mener des campagnes de sensibilisation sur les risques, en mobilisant les acteurs locaux et les volontaires de la Croix-Rouge, conformément aux seuils d'alerte et aux SOP, sous la coordination des communes et de la Protection Civile.

Detailed description (if needed)

Cette activité vise à assurer une diffusion efficace, rapide et adaptée des alertes en milieu urbain, en lien avec les seuils d'alerte définis et les procédures opérationnelles standard (SOP) en vigueur. Elle comprend la production de messages d'alerte contextualisés selon les spécificités des quartiers urbains de Mopti et Djenné, ainsi que leur diffusion à travers les canaux institutionnels et locales existants.

En parallèle, des campagnes de sensibilisation seront menées afin de renforcer la compréhension des risques et des comportements à adopter en cas d'alerte. Ces actions seront mises en œuvre avec l'implication active des acteurs locaux, des relais de proximité et des volontaires de la Croix-Rouge, sous la coordination des communes et de la Protection Civile, afin d'assurer une mobilisation rapide, coordonnée et inclusive des populations exposées.

Result 2 - Activity 4

Short description (for the logframe)

Mise en œuvre d'actions locales de préparation et de mesures anticipatoires légères en réponse aux alertes d'inondation en milieu urbain

Detailed description (if needed)

Cette activité vise la mise en œuvre d'actions locales de préparation et de mesures anticipatoires légères en réponse aux alertes d'inondation en milieu urbain. Elle comprend des interventions ciblées telles que le curage léger et la désobstruction des points critiques, la pose de sacs de sable, la protection des infrastructures sensibles et l'assistance aux ménages vulnérables. Ces actions sont déclenchées exclusivement à la suite d'une alerte officielle ou mises en œuvre dans le cadre d'exercices de simulation, conformément aux SOP et plans de contingence en vigueur. Elles sont réalisées de manière coordonnée entre les communes, les services techniques, la Protection Civile, les volontaires de la Croix?Rouge et les associations locales de jeunes et de femmes, et contribuent à renforcer la capacité des quartiers à appliquer les SOP et à réagir efficacement lors des inondations, sans création de mécanismes parallèles.

Result 2 - Activity 5

Short description (for the logframe)

Organisation de sessions de sensibilisation pour présenter le projet, le rôle des femmes dans l'alerte précoce et les bénéfices pour la population.

Detailed description (if needed)

Cette activité consiste à organiser des sessions de sensibilisation et d'appropriation visant à présenter le projet, ses objectifs, les dispositifs d'alerte précoce existants et le rôle central des femmes dans la prévention et la gestion des risques. Les sessions permettront de clarifier les attentes, de répondre aux questions des participants et de favoriser une adhésion active, en particulier des femmes et des groupes vulnérables.

Les échanges mettront l'accent sur les bénéfices des systèmes d'alerte précoce pour la protection des ménages et des quartiers urbains, ainsi que sur l'importance de la participation des femmes dans la chaîne locale d'alerte et de coordination.

Les activités comprendront notamment : des présentations interactives du projet et des mécanismes d'alerte précoce ; des discussions participatives pour identifier les besoins, contraintes et attentes spécifiques des femmes et des groupes vulnérables ; des échanges sur les bonnes pratiques et les modalités d'implication durable des femmes dans la résilience urbaine.

Ces sessions visent à renforcer la compréhension collective des risques, à améliorer l'acceptation sociale du projet et à créer les conditions favorables à la participation effective des femmes leaders aux activités de formation et d'accompagnement prévues ultérieurement.

Result 2 - Activity 6

Short description (for the logframe)

Organisation d’ateliers interactifs pour former les femmes leaders et autres groupes vulnérables à l’utilisation des outils d’alerte précoce et à la communication des informations multirisques.

Detailed description (if needed)

Cette activité vise à organiser des ateliers pratiques et interactifs afin de renforcer les capacités techniques des femmes leaders et d’autres groupes vulnérables à l’utilisation des dispositifs d’alerte précoce et à la communication des informations multirisques. L’objectif est de leur permettre d’acquérir les compétences nécessaires pour contribuer efficacement aux mécanismes locaux d’alerte et de préparation.

Les ateliers permettront aux participantes de : Maîtriser les fonctionnalités des systèmes d’alerte précoce, notamment la saisie, l’interprétation et la préparation des messages d’alerte ; Analyser les informations multirisques afin d’identifier les messages et comportements appropriés selon les niveaux d’alerte ; S’exercer, à travers des mises en situation, à la communication des alertes vers les autorités locales et les populations.

Les sessions combineront exercices pratiques, jeux de rôle, études de cas et discussions de groupe afin de favoriser un apprentissage progressif et participatif. Ces ateliers visent à préparer les participantes à une utilisation opérationnelle ultérieure des dispositifs d’alerte, qui sera consolidée à travers l’accompagnement spécifique prévu dans l’activité suivante.

Result 2 - Activity 7

Short description (for the logframe)

Accompagnement des femmes leaders dans l’envoi d’alertes aux autorités locales et aux populations.

Detailed description (if needed)

Cette activité consiste à assurer l’accompagnement opérationnel des femmes leaders pour leur intégration effective dans les mécanismes existants d’alerte précoce (communes, Protection Civile), à travers l’envoi réel d’alertes via SOS Sécurité vers les autorités locales et les populations, avec l’appui de guides pratiques alignés sur les SOP afin de garantir des alertes rapides, fiables et adaptées.

Result 2 - Activity 8

Short description (for the logframe)

Organiser une formation de formateurs au profit du REFEDE visant à renforcer les capacités sur l’utilisation des outils d’alerte précoce (SOS Sécurité), la gestion des risques de catastrophe et l’application des mécanismes institutionnels de gestion et de diffusion des alertes au niveau local.

Detailed description (if needed)

L’activité consiste à mettre en œuvre une formation de formateurs au profit du REFEDE afin de renforcer ses capacités sur l’utilisation de SOS Sécurité, la gestion des risques de catastrophe axée sur les actions anticipatoires, et l’application des mécanismes institutionnels de gestion et de diffusion des alertes au niveau local. La formation animée par les experts de la Protection Civile, permettra au REFEDE de soutenir efficacement les femmes leaders et les relais locaux dans la diffusion des alertes et l’appui aux mesures anticipatoires, en cohérence avec les SOP et les dispositifs institutionnels existants.

7.3 Result (3/4)

Résilience urbaine renforcée à Mopti et Djenné grâce à la planification multirisque et à la mise en œuvre d’actions prioritaires légères

Sector

Disaster Risk Reduction / Disaster Preparedness

Subsectors

Other (DRR / DP)

Estimated total amount

150.000,00

Result 3 - Indicator 1

Type / Subsector

Custom

Definition

Nombre d’actions prioritaires légères et non structurelles identifiées dans le Cadre d’Action pour la Résilience Urbaine (CARU) qui sont mises en œuvre, testées et documentées à Mopti et Djenné d’ici la fin du projet.

Source and method of data collection

Source :
Rapports de suivi de projet, procès-verbaux des comités de planification urbaine, rapports municipaux, CARU validé (liste des actions prioritaires), rapports techniques de mise en œuvre, documentation photo géoréférencée avant/après.
Méthode de collecte :
Les données sont collectées par revue documentaire et vérification terrain.

Baseline	*Target value*
0,00	70,00

Comments on the indicator, baseline and target value

La baseline reflète l’absence d’actions prioritaires concrètes de résilience urbaine mises en œuvre au démarrage du projet. La cible de 70 % vise à s’assurer que la majorité des actions prioritaires légères, à court terme et non structurelles, identifiées comme réalisables dans le cadre du projet, sont effectivement mises en œuvre. Cet indicateur ne signifie pas que 70 % de l’ensemble des mesures du CARU seront exécutées, mais se limite aux actions pilotes prévues par le projet. Le projet n’a pas vocation à financer la mise en œuvre complète du CARU, mais à appuyer son élaboration, sa validation et l’opérationnalisation d’un sous?ensemble réaliste d’actions prioritaires.

Result 3 - Indicator 2

Type / Subsector

Custom

Definition

Nombre et proportion d’infrastructures critiques urbaines prioritaires identifiées dans le CARU ayant bénéficié de mesures légères et non structurelles de réduction des risques d’inondation à Mopti et Djenné

Source and method of data collection

Source :
Rapports de suivi de projet, fiches techniques des infrastructures, rapports municipaux, procès-verbaux de validation par les autorités locales.
Méthode de collecte :

Inventaire des infrastructures critiques ciblées et vérification des interventions réalisées : travaux de stabilisation, renforcement structurel, amélioration du drainage, protection contre les inondations ou mesures d'atténuation des risques. Les données seront consolidées pour calculer la proportion des infrastructures effectivement couvertes par ces mesures. La validation sera faite par les équipes projet et les autorités locales.

Baseline	Target value
0,00	60,00

Comments on the indicator, baseline and target value

Cet indicateur mesure le nombre et la proportion d'infrastructures critiques urbaines prioritaires identifiées dans le CARU de Mopti et Djenné ayant bénéficié de mesures légères et non structurelles de réduction des risques d'inondation.

Result 3 - Indicator 3

Type / Subsector

Custom

Definition

Existence et validation officielle du Cadre d'Action pour la Résilience Urbaine (CARU) pour Mopti et Djenné, intégrant une priorisation des actions à court, moyen et long terme.

Source and method of data collection

Source : CARU finalisés et documents officiels de validation communale.
Méthode: Données collectées par revue documentaire et vérification de l'adoption officielle par les autorités locales.

Baseline	Target value
0,00	2,00

Comments on the indicator, baseline and target value

Cet indicateur mesure l'existence et l'adoption institutionnelle d'un Cadre d'Action pour la Résilience Urbaine (CARU) pour les villes de Mopti et Djenné. Il vérifie que le CARU est formellement élaboré, validé par les autorités communales compétentes et qu'il intègre une priorisation claire des actions de résilience à court, moyen et long terme.

Result 3 - Indicator 4

Type / Subsector

Custom

Definition

Nombre de Plans de Développement Social, Économique et Culturel (PDSEC) communaux révisés ou complétés pour intégrer les priorités de résilience urbaine identifiées dans le CARU.

Source and method of data collection

Source:
PDSEC communaux révisés ou complétés pour Mopti et Djenné:Procès?verbaux, délibérations ou arrêtés des conseils communaux attestant l'adoption ou la révision du PDSEC.
Méthode de collecte
Les données sont collectées par revue documentaire des versions finales des PDSEC et par vérification de leur adoption officielle par les autorités communales compétentes.

Baseline	Target value

0,00	2,00

Comments on the indicator, baseline and target value

La valeur de référence (baseline) est fixée à 0, car au démarrage du projet, les PDSEC des communes de Mopti et Djenné n'intègrent pas les priorités de résilience urbaine issues d'un Cadre d'Action pour la Résilience Urbaine (CARU).

La valeur cible est fixée à 2, correspondant aux deux communes ciblées, dont les PDSEC seront révisés ou complétés afin d'intégrer les priorités de résilience urbaine identifiées dans le CARU. Cette intégration vise à assurer l'appropriation institutionnelle des orientations de résilience et leur prise en compte durable dans la planification communale, au?delà de la durée du projet.

Result (3/4) - Comments on all indicators for this result

Les indicateurs mesurent à la fois l'ancrage institutionnel de la résilience urbaine à Mopti et Djenné et sa traduction opérationnelle à court terme. Ils couvrent l'élaboration et la validation du Cadre d'Action pour la Résilience Urbaine (CARU), son intégration dans les outils communaux de planification (PDSEC), ainsi que la mise en œuvre pilote et démonstrative d'un nombre limité d'actions prioritaires légères et de mesures de réduction des risques sur des infrastructures critiques. Ces indicateurs ne visent pas la mise en œuvre complète du CARU, mais l'appropriation des outils stratégiques et la réalisation d'actions concrètes, réalistes et reproductibles, compatibles avec le périmètre et le budget du projet

Result 3 - Activity 1

Short description (for the logframe)

Organisation d'une session de formation sur les concepts fondamentaux de la gestion des risques urbains et du renforcement de la résilience

Detailed description (if needed)

Cette activité renforce les capacités des municipalités et services techniques sur les risques urbains, le ruissellement, les crues soudaines, la gestion des servitudes, l'assainissement, l'intégration du risque dans l'urbanisme, et les liens avec les systèmes d'alerte (FANFAR, SNIMAP, SOS).Cette activité sera mise en œuvre en partenariat avec l'ONU-HABITAT

Result 3 - Activity 2

Short description (for the logframe)

Atelier et mission de terrain pour collecter, centraliser et organiser les données pertinentes sur les risques urbains, vulnérabilités et infrastructures critiques (inclut logistique, matériel de collecte, déplacements, animateurs et assistants techniques).

Detailed description (if needed)

Elle consiste à recenser les zones inondables, drains, points de stagnation, infrastructures sensibles, bassins versants, servitudes bloquées, en réalisant une mission de terrain dans tous les quartiers exposés.
L'atelier sera organisé en partenariat avec l'ONU-HABITAT et la collecte de données sera assurer par les points focaux des municipalités désignés et formés.

Result 3 - Activity 3

Short description (for the logframe)

Session d’analyse participative avec les parties prenantes locales et régionales pour interpréter les données collectées, identifier les zones à risque élevé et prioriser les interventions en matière de résilience urbaine.

Detailed description (if needed)

Cette activité rassemble municipalités, DRPC, services techniques, organisations locales et la Croix Rouge pour analyser les données, identifier les zones critiques et prioriser les interventions selon : exposition, vulnérabilité, densité et capacité de réaction.

Cette activité sera assurée par le PNUD en partenariat avec l'ONU-HABITAT.

Result 3 - Activity 4

Short description (for the logframe)

Atelier de co-conception du Cadre d'Action pour la Résilience Urbaine avec les autorités locales, services techniques, organisations communautaires et partenaires, suivi de la validation officielle du cadre par les instances municipales et régionales.

Detailed description (if needed)

Elle vise à produire, avec les acteurs locaux, un document stratégique incluant un plan d’action court terme (mesures légères), moyen terme (gouvernance, assainissement) et long terme (urbanisme).
Le CARU est validé par les conseils municipaux.

Cette activité sera assurée par le PNUD en partenariat avec l'ONU-HABITAT.

Result 3 - Activity 5

Short description (for the logframe)

Étude diagnostic pour identifier les actions d'urgence dans les Plan de Développement Social Économique Culturel (PDSEC) des communes urbaines de Mopti et Djenné

Detailed description (if needed)

Cette activité consiste à exécuter de manière opérationnelle les actions d’urgence prioritaires identifiées à partir d’un diagnostic ciblé des PDSEC des communes urbaines de Mopti et Djenné. Elle vise à répondre rapidement aux risques immédiats affectant les populations vulnérables, à renforcer la résilience urbaine et à améliorer la capacité des communes à faire face aux crises climatiques, sanitaires ou infrastructurelles, dans un contexte urbain marqué par des aléas récurrents.

NB:Cette activité contribue au renforcement du cadre urbain de Mopti et Djenné en identifiant, à partir du diagnostic des PDSEC, des actions d’urgence prioritaires visant à réduire la vulnérabilité des infrastructures urbaines face aux inondations. Elle se concentre sur les composantes critiques du tissu urbain, telles que les ouvrages de drainage, les voies d’accès et les équipements publics essentiels, et permet de prioriser des mesures légères et non structurelles (curage ciblé, désobstruction des points critiques, protection ponctuelle des infrastructures sensibles).

7.3 Result (4/4)

Gouvernance et coordination multirisques renforcées aux niveaux national, régional et local pour l’action anticipatoire

Sector

Disaster Risk Reduction / Disaster Preparedness

Subsectors

Community and local level action

Capacity building (DRR / DP)

Estimated total amount 122.000,00

Result 4 - Indicator 1

Type / Subsector

Custom

Definition

Proportion des mécanismes de RRC disposant d'un plan d'amélioration mis en œuvre à au moins 50 %.

Source and method of data collection

Source :
Rapports de l'évaluation conjointe des mécanismes RRC, procès-verbaux des comités de coordination DGPC – PNUD – DRC – Croix-Rouge, rapports de suivi des plateformes régionales et nationales RRC, plans d'action d'amélioration validés par les autorités.
Méthode de collecte :
Compilation et examen des rapports d'évaluation conjointe pour identifier les recommandations.
Suivi documentaire et visites de terrain pour vérifier la mise en œuvre des recommandations sur chaque mécanisme RRC.
Enregistrement du nombre de mécanismes ayant intégré les recommandations et amélioré leur fonctionnement (coordination, transmission d'informations, suivi des alertes).

Baseline	*Target value*
0,00	50,00

Comments on the indicator, baseline and target value

Cet indicateur mesure le renforcement effectif du fonctionnement des mécanismes de coordination de réduction des risques de catastrophes (RRC) ciblés par le projet, à travers la mise en œuvre de plans d'amélioration issus d'évaluations conjointes.

La baseline est fixée à 0 %, aucun des mécanismes ciblés ne disposant, au démarrage du projet, d'un plan d'amélioration formalisé et opérationnalisé.

La cible correspond à l'atteinte d'un niveau de mise en œuvre d'au moins 50 % des actions prévues dans les plans d'amélioration, traduisant un renforcement tangible de la coordination, des processus de travail et de l'efficacité opérationnelle des mécanismes RRC soutenus.

Result 4 - Indicator 2

Type / Subsector

Custom

Definition

Pourcentage des réunions de coordination RRC (nationales, régionales et communales) tenues conformément au calendrier annuel convenu.

Source and method of data collection

Source :
Version officielle du guide harmonisé validée par les autorités compétentes (DGPC, ministères concernés, partenaires

humanitaires).
Rapports de réunions interinstitutionnelles et comptes rendus d'activités montrant l'application du protocole.
Méthode de collecte :
Vérification documentaire de l'existence d'un guide harmonisé approuvé.
Revue des procès-verbaux, rapports de coordination et exercices institutionnels pour confirmer son utilisation réelle dans la prise de décision et la diffusion d'alertes.
Entretiens avec les acteurs clés pour valider l'application concrète dans la coordination et la communication.

Baseline	Target value
30,00	80,00

Comments on the indicator, baseline and target value

Cet indicateur mesure le fonctionnement effectif des mécanismes de coordination RRC aux niveaux national, régional et communal, à travers la tenue régulière des réunions prévues dans le calendrier annuel convenu. La baseline est estimée à 30 %, reflétant une situation actuelle marquée par des réunions irrégulières, des reports fréquents et une coordination inégale entre les différents niveaux. La cible de 80 % correspond à l'état attendu à la fin du projet, où la majorité des réunions de coordination RRC seront tenues comme planifiées, contribuant à une meilleure concertation, une prise de décision plus rapide et un renforcement durable de la coordination multirisque,

Result (4/4) - Comments on all indicators for this result

Ces deux indicateurs mesurent l'effet du projet sur le renforcement de la gouvernance et de la coordination multirisque. L'évaluation et l'amélioration des mécanismes RRC assurent une meilleure organisation des plateformes nationales et régionales, tandis que l'existence et l'utilisation effective d'un guide harmonisé garantissent la cohérence et la rapidité de la communication interinstitutionnelle. Ensemble, ces résultats renforcent la capacité des institutions à prendre des décisions anticipatoires, coordonner les actions et réagir efficacement aux risques, améliorant ainsi la préparation et la résilience globale face aux catastrophes.

Result 4 - Activity 1

Short description (for the logframe)

Évaluer le fonctionnement de la Plateforme nationale de RRC aux niveaux national, régional et local en lien avec le protocole national, afin d'analyser l'efficacité du cadre de coordination multirisque et son appui à l'action anticipatoire.

Detailed description (if needed)

Cette activité vise à réaliser une évaluation ciblée du fonctionnement de la Plateforme nationale de Réduction des Risques de Catastrophes (RRC), en lien direct avec le protocole national. Elle analysera les modalités de coordination, de circulation de l'information et de prise de décision au sein de la plateforme, ainsi que ses interactions aux niveaux national, régional et local.

L'évaluation permettra d'identifier les dysfonctionnements, contraintes opérationnelles et lacunes prioritaires affectant le fonctionnement de la plateforme. Les résultats serviront à formuler des recommandations opérationnelles ciblées visant à renforcer l'efficacité de la coordination multirisque et l'appui de la plateforme nationale à l'action anticipatoire.

Result 4 - Activity 2

Short description (for the logframe)

Renforcer la gouvernance et la coordination verticale du système national d'information multirisque.

Detailed description (if needed)

Cette activité vise à cartographier et analyser le fonctionnement des mécanismes de coordination RRC aux niveaux régional et communal (urbain) à Mopti et Djenné, afin d'identifier les lacunes, chevauchements et besoins de renforcement. Elle fournit une base factuelle pour améliorer la coordination multirisque et l'action anticipatoire, en cohérence avec le cadre institutionnel existant, sans créer de mécanismes parallèles.

Result 4 - Activity 3

Short description (for the logframe)

Élaborer un guide harmonisé de coordination et de communication interinstitutionnelle à Mopti et Djenné, aligné sur le protocole national et impliquant l'ensemble des acteurs, en lien avec le COU de la Croix?Rouge Malienne.

Detailed description (if needed)

Cette activité vise à élaborer et formaliser un guide opérationnel au niveau régional et communal (urbain) pour Mopti et Djenné, définissant les procédures opérationnelles standard (SOP) de validation et de diffusion des alertes, les modalités de coordination verticale entre les niveaux communal, régional et national, ainsi que des délais indicatifs harmonisés pour l'Action Anticipatoire.

Le guide est élaboré en cohérence avec le protocole national existant, tout en tenant compte des réalités opérationnelles locales, et implique l'ensemble des acteurs institutionnels et humanitaires concernés, en lien étroit avec le Centre des Opérations d'Urgence (COU) de la Croix?Rouge Malienne (CRM).
Il est validé par les structures régionales et communales compétentes, avec l'appui et l'alignement technique de la DGPC et des services nationaux concernés (Météo, Hydraulique), afin d'assurer une application harmonisée et opérationnelle des procédures d'alerte et de coordination en milieu urbain.

Result 4 - Activity 4

Short description (for the logframe)

Redynamiser et opérationnaliser la Plateforme Régionale RRC de Mopti, en intégrant la dimension Action Anticipatoire (AA) dans son fonctionnement.

Detailed description (if needed)

Cette activité vise à redynamiser et opérationnaliser la Plateforme Régionale RRC de Mopti en tant que cadre existant de coordination, en y intégrant la dimension Action Anticipatoire (AA). Elle permet de traiter, au sein de la plateforme, les analyses de risques, les seuils d'alerte, les protocoles/SOP et la planification des actions anticipatoires, sous le leadership de la Direction Régionale de la Protection Civile.

Result 4 - Activity 5

Short description (for the logframe)

Appuyer l'opérationnalisation régionale du Protocole national d'Action Anticipatoire (AA) pour les inondations (seuils, déclencheurs, validation).

Detailed description (if needed)

Cette activité développe et met en œuvre un programme conjoint de formation sur les SOP AA, la gestion des alertes, la coordination interinstitutionnelle, la préparation communale et l'activation des mesures anticipatoires.

Result 4 - Activity 6

Short description (for the logframe)

Élaborer et mettre en œuvre un plan conjoint de renforcement des capacités (PNUD –DRC- Croix?Rouge – DGPC) aligné sur la feuille de route DP/AA.

Detailed description (if needed)

Elle adapte le Protocole AA au contexte de Mopti?Djenné, définit localement les seuils hydrométéorologiques, établit un mécanisme de validation, produit une feuille de route régionale AA et intègre les SOP AA dans les mécanismes régionaux.

7.4 Results Context and Conditions

7.4 Preconditions

- Adoption formelle par les autorités nationales et locales du projet de consolidation du système d'information national multirisque (SNIMAP) et de vulgarisation des outils d'alerte précoce (SOS Sécurité et Fanfare).
- Portage politique des municipalités de Mopti et Djenné, avec engagement du conseil communal à soutenir la mise en œuvre et à faciliter la participation communautaire.
- Engagement des services techniques déconcentrés et institutions nationales (Protection civile, Hydraulique, Météorologie, Développement social, Urbanisme) à appuyer le projet tout en reconnaissant la maîtrise d'ouvrage de la commune.
- Implication des élus communaux, mettant de côté les divisions politiques et priorisant la sécurité, la résilience et le bien-être des populations vulnérables.
- Disponibilité des acteurs institutionnels et communautaires clés pour participer aux activités de formation, de planification et de simulations d'alerte.
- Adhésion des communautés locales, incluant les femmes, jeunes et groupes vulnérables, à la collecte d'informations multirisques, à la diffusion des alertes et à la mise en œuvre des mesures de résilience urbaine.
- Existence d'un cadre juridique et réglementaire permettant l'échange de données multirisques entre les niveaux local, régional et national pour le fonctionnement efficace du SNIMAP.
- Disponibilité des infrastructures et moyens logistiques nécessaires pour l'opérationnalisation des systèmes d'alerte précoce, y compris les canaux de communication et équipements numériques.

7.5 Assumptions and risks (including risk of fraudulent activities and environmental risk)

Hypothèses:

- Risque de détérioration du contexte politique ou institutionnel pouvant entraîner des interruptions dans la mise en œuvre ; nécessité d'un suivi régulier des évolutions nationales et locales.
- Risque de tensions communautaires ou de conflits locaux susceptibles de limiter la participation des groupes clés et d'affecter la cohésion sociale lors des activités du projet.
- Risque d'instabilité sociopolitique lors des périodes électorales ou de transition pouvant perturber les déplacements, les consultations et les ateliers prévus à Mopti et Djenné.
- Risque que les services déconcentrés de l'État (Protection civile, Météo, Hydraulique, Urbanisme, etc.) ne soient pas suffisamment disponibles ou impliqués, ce qui pourrait retarder les activités techniques et limiter le transfert de compétences.
- Risque de non-respect des standards environnementaux, sociaux, de protection, et des règles de prévention de l'exploitation et des abus sexuels, pouvant compromettre la conformité du projet et entraîner des interruptions.
- Risque que les contraintes sécuritaires dans les zones d'intervention limitent l'accès du personnel et des partenaires aux communautés, affectant le rythme des formations, collectes de données et simulations d'alerte.

Risques :

- Instabilité institutionnelle, politique ou sécuritaire
- Conflits communautaires et faible cohésion sociale.
- Chocs climatiques, catastrophes naturelles ou épidémies.
- Contraintes logistiques, économiques ou administratives.
- Capacités limitées et faible engagement des autorités et acteurs locaux.
- Faiblesse de gouvernance, manque de transparence ou non-respect des normes SES/ES

7.6 Contingency measures taken to mitigate the risks described in the section 7.5

Pour minimiser l'impact potentiel des hypothèses non réalisées et des risques identifiés, les mesures suivantes seront mises en œuvre :

- Suivi régulier du contexte sécuritaire et politique en coordination avec les autorités locales et le PNUD.
- Mise en œuvre d'un plan de sécurité actualisé pour le personnel et les partenaires à Mopti et Djenné.
- Ajustement flexible du calendrier : adaptation des déplacements, travail à distance.
- Approche inclusive impliquant leaders coutumiers, religieux, femmes et jeunes dans toutes les étapes du projet.
- Mécanisme de gestion de conflits.
- Organisation de sessions de dialogue communautaire pour prévenir les tensions.
- Communication proactive via radios locales et communicateurs traditionnels pour renforcer l'adhésion et éviter les résistances.
- Intégration des mécanismes d'alerte précoce dans la planification des activités.
- Coordination avec les services techniques (protection civile, santé, météo) pour adapter les activités en cas d'urgence.
- Prévision de plans alternatifs pour maintenir l'accès aux communautés ou différer temporairement les interventions.
- Anticipation des besoins (approvisionnements, ressources humaines, logistique).
- Suivi rapproché des décaissements et coordination avec les partenaires financiers.
- Mise en place de solutions alternatives : approches digitales, activités décentralisées, moyens de transport sécurisés.
- Renforcement des compétences des autorités locales et services déconcentrés sur les outils multirisques et d'alerte précoce.
- Plaidoyer régulier auprès des autorités nationales, régionales et communales pour assurer leur engagement.
- Clarification des responsabilités, contractualisation transparente et responsabilisation des communes.
- Mise en œuvre stricte des procédures financières du PNUD (vérification, contrôle, audits).
- Inclusion de clauses anti-fraude et anti-corruption dans tous les contrats.
- Veille au respect des normes environnementales et sociales (SES) et accompagnement pour garantir la conformité légale.

8. Resilience Marker

8.1 Resilience

Q1: Do the proposed project activities adequately reflect an analysis of risks and vulnerabilities (including conflict, environment and climate risks)?	Yes

Provide details

Cette proposition d'activité sur le Projet de renforcement des systèmes nationaux d''information multirisque, d' alerte précoce et appui à la résilience urbaine des villes de Mopti et Djenné prend en compte tous les aspects des risques climatiques et géographiques ainsi que l'analyse de la vulnérabilité des populations qui la composent. Le climat et l'environnement sont au Coeur de cette proposition qui adresse les faiblesses et insuffisances
en matière de préparation et prévention des risques.
L'analyse s'est basée sur la collecte des données et la consultations des services déconcentrés et des partenaires qui interviennent sur les questions de vulnérabilité et de résilience des populations notamment dans la commune urbaine de Mopti tenant compte de sa spécificité et des faiblesses en matière d'aménagement urbain..

Q2: Does the project adopt a "do no harm and conflict sensitivity" approach, include specific measures to ensure that the identified risks and any environmental impacts of the project are addressed to the extent possible, and are not aggravated by the action?	Yes

Provide details

Le caractère inclusif des différents processus et la prise en compte du genre dans l'analyse de la vulnérabilité permet de minimiser la sensibilité aux conflits et les risques ne seront pas aggravés par l'action. Les normes et les principes de sauvegarde environnemental et social du PNUD et du niveau national sont pris en compte dans le projet. Les installations envisagées sont respectueuses de la nature car elles vont utiliser des sources d'énergie propres et renouvelables et réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Les actions proposées réduisent d'office la vulnérabilité des populations et de leur environnement urbain en prenant notamment en compte la préparation et la prévention des risques climatiques et les inondation afin de préserver des vies et des biens.

Q3: Does the project include measures to strengthen local preparedness capacities (of individuals and national or local institutions or organisations) to respond or adapt to identified risks?	Yes

Provide details

Le projet prévoit de renforcer les capacités des différents acteurs sur les outils de prévention et de gestion des risques de catastrophes. Aussi, les campagnes de sensibilisation, d'éducation et de communication faciliteront l'appropriation et l'engagement desdits acteurs en faveur du processus. Le conseil communal, les autorités locales et régionales, les organisations de la société civile verront leurs capacités renforcées pour adresser les questions de préparation et les différents cadres seront mis à contribution dans le processus de mise en œuvre du projet et de déroulement des activités. Ceci permettra d'assurer une durabilité des actions même après la fin du projet

Q4: Does the project contribute to long-term strategies to reduce humanitarian needs, underlying vulnerability and risks or identifies modalities to link up with ongoing development interventions (national or international stakeholders)?	Yes

Provide details

L’action renforce durablement la préparation et la résilience des communes de Mopti et Djenné face aux inondations en améliorant à la fois les capacités institutionnelles et les pratiques communautaires. À moyen terme, le projet permet de structurer des mécanismes locaux d’alerte précoce grâce à l’opérationnalisation des SOP communautaires, à la formation des points focaux et à l’implication active des femmes, des jeunes et des personnes handicapées. Les ménages deviennent ainsi capables de réagir plus efficacement aux alertes, d’organiser des évacuations rapides et de mettre en œuvre des actions anticipatoires simples mais essentielles (drainage ciblé, protection des points critiques, sécurisation des équipements). Le projet améliore également les délais de transmission entre les niveaux national, régional et communal, ce qui réduit les pertes humaines et matérielles lors des crues récurrentes.

À long terme, les outils de planification produits (Cadre d’Action pour la Résilience Urbaine, cartes multirisques) et les systèmes d’alerte opérationnels (SNIMAP, FANFAR et SOS Sécurité) offrent une base solide pour intégrer durablement la prévention des risques dans la planification urbaine. Les autorités locales disposent désormais de données fiables, de procédures harmonisées et de mécanismes de coordination institutionnalisés, renforçant leur autonomie dans la gestion des risques d’inondation. Les communautés, mieux informées et outillées, deviennent moins dépendantes de l’aide humanitaire en cas de chocs et contribuent activement à la réduction de leur propre vulnérabilité. Ainsi, le projet constitue un investissement structurel dans un système d’alerte et de préparation résilient, qui continuera à protéger les populations bien au-delà de sa durée de mise en œuvre.

Initial mark	2

9. Monitoring and Evaluation

9.1 Complaint mechanism

Afin de garantir une redevabilité effective et un dialogue constant avec les communautés, le projet mettra en place un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) structuré, transparent et conforme aux standards humanitaires, en particulier ceux relatifs à la protection contre l’exploitation et les abus sexuels (PEAS). Ce mécanisme repose sur trois niveaux complémentaires : l’Assemblée Générale Communautaire (AGC), le Comité Communal de Feedback et de Plaintes (CCFP) et la Mairie, chacun jouant un rôle spécifique dans la réception, l’analyse et la résolution des plaintes.

L’Assemblée Générale Communautaire constitue l’instance stratégique du dispositif. Elle réunit les représentants de quartier, les femmes leaders, les associations de jeunes, les personnes vivant avec un handicap, les autorités traditionnelles ainsi que les organisations communautaires et les services techniques déconcentrés. Mise en place lors d’une réunion inclusive facilitée par la Mairie et l’équipe du projet, elle assure une large représentativité des groupes sociaux et vulnérables. L’AGC est chargée d’examiner les plaintes qui lui sont transmises par le CCFP, de vérifier la cohérence des décisions et de mobiliser des expertises locales lorsque cela est nécessaire. Elle valide la composition du CCFP et assure des retours réguliers à la population. Elle se réunit trimestriellement, avec la possibilité de sessions extraordinaires en cas de plaintes graves.

Le CCFP représente le cœur opérationnel du mécanisme. Composé d’au moins trois membres élus par l’AGC dont au minimum 40 % de femmes, des jeunes et des personnes vulnérables – il garantit la participation de toutes les composantes sociales. Pour renforcer cette inclusion, le projet prévoit des mesures spécifiques telles que des quotas réservés, des votes séparés pour l’élection des représentantes féminines, des horaires adaptés et des appuis logistiques facilitant la participation. Le CCFP est chargé de recevoir, enregistrer et analyser les plaintes dans un registre sécurisé, de vérifier leur recevabilité, de proposer des solutions et d’assurer un retour aux plaignants dans un délai maximum de quatorze jours. Il documente l’ensemble des décisions et assure une interface permanente entre la communauté et l’AGC. Son fonctionnement interne s’appuie sur trois rôles distincts : un responsable chargé de la coordination, un administrateur en charge de l’enregistrement et un chargé d’information responsable de la communication. Le comité se réunit chaque semaine en période de forte activité ou au moins deux fois par mois en période normale. La confidentialité est strictement garantie, y compris la possibilité de déposer des plaintes anonymes pour les cas sensibles.

La Mairie joue un rôle institutionnel d’appui en veillant au respect des principes d’impartialité, de transparence et de bonne gouvernance. Elle facilite l’accès du CCFP aux informations nécessaires, accompagne le suivi du traitement des plaintes et contribue à la restitution régulière des résultats et décisions auprès de la population.

Pour assurer un accès simple et sûr au mécanisme, plusieurs canaux de dépôt seront mis en place : un numéro téléphonique unique (appel ou SMS), une boîte à plaintes sécurisée placée dans un lieu discret, des entretiens individuels lors des activités de terrain, ainsi que la possibilité pour le CCFP d'enregistrer les plaintes verbales des personnes analphabètes. L'ensemble des canaux sera communiqué publiquement en langues locales afin de garantir leur appropriation par toutes les catégories de la population.

9.2 Monitoring of the action

Un comité de pilotage sera institué et aura pour mandat de valider les plans de travail annuels, les rapports d'avancement ainsi que les outils techniques élaborés dans le cadre du projet. Ce comité tiendra une réunion annuelle afin d'assurer une orientation stratégique et de garantir la cohérence globale des interventions.

1. Établissement d'un comité technique de suivi
 Un comité technique réunissant l'ensemble des parties prenantes se réunira périodiquement pour examiner l'état de mise en œuvre des activités. Il permettra de partager les acquis, d'identifier les points à améliorer, de discuter des défis rencontrés et de formuler des recommandations opérationnelles.
2. Mécanismes de retours locaux
 Des dispositifs de feedback locale seront instaurés afin de permettre aux populations bénéficiaires de s'exprimer, de formuler des suggestions et d'émettre des appréciations concernant les interventions réalisées sur le terrain. Ces retours contribueront à renforcer la redevabilité et l'adaptation des activités aux besoins réels des populations urbaines ciblées.
3. Des visites conjointes de terrain
 Des missions conjointes de terrain seront organisées avec les partenaires afin d'apprécier l'état d'avancement des activités, d'échanger directement avec les populations et de proposer des mesures correctives permettant d'optimiser l'atteinte des résultats attendus.
4. Suivi de terrain assuré par l'équipe projet
 L'équipe projet effectuera régulièrement des visites de suivi pour garantir l'assurance qualité et veiller à la bonne exécution des activités conformément aux plans de travail établis. Ces missions permettront également de documenter les progrès, d'identifier rapidement les difficultés et d'assurer les ajustements nécessaires.
5. Par ailleurs le Project Management Support Unit (PMSU) du PNUD joue un rôle central dans le suivi, le contrôle et l'optimisation des activités. Le PMSU assure l'analyse et la surveillance régulière des interventions pour garantir que les activités se déroulent conformément aux plans établis et aux standards de qualité requis. Grâce à son appui opérationnel, il contribue à l'efficacité de l'exécution, en identifiant les opportunités d'amélioration et en anticipant les défis pouvant impacter la réalisation des résultats.

 Le PMSU participe également à l'évaluation des résultats et de l'impact des différentes composantes du projet, permettant une prise de décision fondée sur des données fiables et actualisées. Il facilite la production de rapports et le partage d'informations pertinentes avec les parties prenantes internes et externes, garantissant la transparence et la responsabilité dans la mise en œuvre des activités.

9.3 Is this action remotely managed?

No

9.4 Which of the following evaluations will be undertaken and charged to the action?

Internal evaluation of the action's results	Yes
External evaluation of the action's results	No
External audit (only if it is a legal obligation)	No

9.4.1 Further details on each evaluation / justification for external audit

Le projet sera supervisé à trois niveaux complémentaires afin de garantir la qualité technique, la conformité aux standards DG ECHO et la bonne exécution des activités.

Supervision hiérarchique

Premier niveau : Le Chef du Bureau PNUD de Mopti assurera une supervision régulière de proximité, incluant des visites terrain et le suivi opérationnel.

Deuxième niveau : Le Chef de l'Unité Environnement assurera une supervision technique et stratégique.

Troisième niveau : Des missions conjointes programmatiques seront organisées avec le Gouvernement afin d'assurer l'alignement institutionnel et le suivi des engagements.

Coordination avec le partenaire local

Le PNUD assurera une coordination étroite avec le partenaire local à travers :

des réunions régulières de suivi (hebdomadaires ou selon les besoins), coanimées et documentées ;

la désignation d'un point focal PNUD dédié au suivi quotidien ;

un accompagnement opérationnel continu pour chaque activité.

Supervision technique et assurance qualité (PMSU)

La Project Management Support Unit (PMSU) jouera un rôle central dans le contrôle qualité à travers :

- des revues documentaires régulières (desk review) ;
- des visites terrain ;
- l'appui technique au partenaire ;
- la validation des livrables ;
- le suivi de conformité aux normes et exigences DG ECHO.

Le PNUD validera les plans de travail, approuvera les livrables et garantira la qualité technique et opérationnelle des activités.

Suivi via la plateforme Plan Intégré de Suivi Évaluation du bureau pays

Le suivi sera assuré à travers la plateforme PISE, qui centralisera :

- l'état d'avancement des activités ;
- les indicateurs de performance ;
- les pièces justificatives.

Le partenaire local et le PNUD y renseigneront régulièrement les données, permettant un suivi transparent et en temps réel.

Missions conjointes et rapportage

Des missions conjointes PNUD partenaire local seront organisées pour vérifier la mise en œuvre sur le terrain.

Un rapport mensuel synthétisant les progrès, difficultés et recommandations sera produit, revu par le PMSU et validé par le PNUD.

Revue interne et évaluation

Une évaluation interne formelle sera conduite à mi-parcours et en fin de projet afin d'apprécier :

- l'atteinte des résultats ;
- l'efficacité de la mise en œuvre ;
- la qualité technique ;
- la conformité aux standards DG ECHO.

Des audits internes pourront être réalisés afin de renforcer la transparence et l'amélioration continue.

9.5 Studies carried out in relation to the action (if relevant)	No

10. Implementation

10.1 Human resources and management capacities

Coordinateur national - 100 %

Un coordinateur national sera recruté à temps plein pour superviser l'ensemble des activités du projet. Il assurera la planification opérationnelle, le suivi de l'avancement, l'élaboration des rapports techniques et financiers, ainsi que la gestion du cadre de suivi-évaluation. Il jouera un rôle d'interface entre le PNUD, la DGPC, les autorités locales et les bénéficiaires, en garantissant la cohérence des interventions. Il participera aux réunions de coordination, facilitera la résolution des contraintes opérationnelles et assurera le lien régulier avec les partenaires de mise en œuvre, y compris la société civile et les services techniques.

Expert technique en gestion de bases de données – 100 %

Un expert sera mobilisé à temps plein pour appuyer la DGPC et les municipalités de Mopti et Djenné dans la conception, l'actualisation et la maintenance des bases de données multirisques. Il contribuera également au développement de la cartographie numérique, à l'intégration des données collectées dans les systèmes d'alerte précoce, et à la formation des équipes locales sur les outils informatiques, les SIG et les protocoles de gestion des données. Il garantira la qualité, la cohérence et la mise à jour des informations utilisées pour la planification des risques

Le Volontaire national spécialiste Suivi–Évaluation 100 %

Assure le suivi rapproché de la mise en œuvre terrain, la collecte systématique des données, la mise à jour de la plateforme PISE et le rapportage régulier conformément aux exigences de la DG ECHO. Il garantit la qualité des données, la traçabilité des activités et l'alignement opérationnel entre les niveaux communautaires, communal et institutionnel.

02 Volontaire national en mobilisation communautaire(Mopti et Djenne)- 100 %

Deux volontaire national seront recruté pour soutenir directement les communes dans les activités de mobilisation sociale. Ils faciliteront les consultations communautaires, les sensibilisations sur les risques, l'implication des femmes et des jeunes, et l'organisation des comités locaux de gestion des risques. Ils veilleront à la participation inclusive des parties prenantes, collecterons les besoins et retours des communautés, et contribuerons à la mise en œuvre locale des dispositifs d'alerte.

Assistant administratif et financier – 50 % (co-financement)

Un assistant administratif et financier sera mobilisé à mi-temps pour gérer les aspects administratifs, financiers et logistiques du projet. Il assurera la tenue comptable, le suivi budgétaire, la préparation des pièces justificatives, la gestion des achats et des contrats, et veillera à la conformité des dépenses selon les règles du PNUD. Il appuiera également l'organisation des ateliers, missions terrain et réunions techniques.

10.2 Do you intend to deploy EU Aid Volunteers in the framework of this action?	No

10.3 Logistics

10.3.1 Are you overseeing your entire supply chain? Please answer "No" if you are relying on other entities to do this either fully or partially (e.g. Humanitarian Procurement Centre, Global Logistics Cluster, through joint procurement initiatives etc.)?	Yes

10.3.2 Please describe shortly the approaches you are using. If used, please also provide details on the Humanitarian Procurement Centre

Tous les approvisionnements nécessaires pour la mise en œuvre des activités seront gérés conformément aux procédures de procurement du PNUD.

Le processus inclut :

L'identification des besoins matériels et logistiques pour chaque activité ;

La planification et l'exécution des achats par les services de procurement du bureau ;

La vérification de la conformité avec les règles PNUD en matière de transparence, d'efficacité et de traçabilité ;

La livraison et la distribution des équipements ou supports aux bénéficiaires et aux équipes de terrain de manière sécurisée et documentée.

Cette organisation garantit que l'acquisition et la gestion des ressources respectent les standards internationaux et soutiennent efficacement la mise en œuvre du projet.

10.4.1 Do you anticipate any implementation challenges in the supply chain? No

10.6 Are there any other participants in the action? Yes

10.6.1 Implementing partners / co-partners

Name	*Type*	*Estimated amount of EC budget allocated to organisation at RQ/MR stage*	*Final amount of EC budget allocated to organisation at FIN stage*
1. Direction générale de la protection Civile(DGPC)	Implementing partner	100.000,00	-
2. Mairie de Mopti	Implementing partner	0,00	-
3. Mairie de Djénne	Implementing partner	0,00	-
4. Onu-Habitat	Implementing partner	0,00	-
5. Croix rouge Malienne, DRC, FAO, PAM	Implementing partner	0,00	-
6. Réseau des Femmes pour les Droits Environnementaux(REFEDE)	Implementing partner	100.000,00	-
	Total	200.000,00	-

10.6.1 Implementing partner (1/6)

Name

Direction générale de la protection Civile(DGPC)

Address

Hamdalaye ACI 2000 Bamako-Mali

BP: 1537 Bamako Mali

Status

National Authorities

Does the Local/ National Non-profit organization or the Local/ National Authority comply with the Grand Bargain definitions?

Yes

Estimated amount of EC budget allocated	100.000,00

Is the funding channeled as directly as possible to the local/national actor?

Yes

Estimated amount of indirect costs transferred to local partner	0,00

Rationale on the calculation of such costs

Le montant de 100 000 € correspond aux ressources nécessaires pour permettre à la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) de mettre en œuvre efficacement les activités prévues dans le cadre du projet, en particulier le renforcement du système national d'information multirisque (SNIMAP) et l'opérationnalisation et vulgarisation des dispositifs d'alerte précoce, notamment Fanfare et SOS Sécurité.

Cette enveloppe a été calculée sur la base de plusieurs besoins clés. Premièrement, elle permet le renforcement des capacités techniques de la DGPC, grâce à l'organisation de sessions de formation et d'ateliers techniques visant à améliorer les compétences des équipes dans la collecte, l'analyse et la transmission des données multirisques.

Deuxièmement, le financement soutient le renforcement des capacités opérationnelles des membres de la Plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes (PNRRC). Cela inclut la formation des membres sur la coordination multisectorielle et la gestion des alertes multirisques, l'organisation de simulations et exercices pratiques pour tester les procédures d'alerte et de réponse aux niveaux régional et communal, ainsi que les déplacements et la logistique nécessaires à la participation aux ateliers, exercices et missions de terrain.

Troisièmement, le montant couvre les activités de sensibilisation et de vulgarisation des outils d'alerte précoce. Il comprend l'organisation de campagnes de sensibilisation auprès des communes cibles, Mopti et Djenné, la production et la diffusion de supports pédagogiques et outils de communication adaptés aux contextes urbains et périurbains, ainsi que la tenue de réunions et ateliers avec les acteurs locaux pour renforcer la compréhension et l'adoption des dispositifs d'alerte.

Ainsi, ce budget englobe l'ensemble des dépenses liées à la logistique, aux supports pédagogiques, aux déplacements, aux animateurs et au personnel d'encadrement, ainsi qu'aux activités de suivi et de vulgarisation.

Added value, role and main tasks

La Direction Générale de la Protection Civile jouera un rôle clé dans la mise en œuvre technique du projet, sous le pilotage global de l'équipe de coordination du PNUD. Elle coordonnera et supervisera les activités liées au Système national d'information multirisque (SNIMAP) et aux dispositifs d'alerte précoce, notamment Fanfare et SOS Sécurité. Elle validera les outils et procédures développés dans le cadre du projet (cartographies, bases de données, plans de contingence, SOP) et accompagnera la mise en œuvre des activités de terrain.

La DGPC organisera et facilitera des formations et exercices pratiques pour les services déconcentrés et les acteurs locaux, incluant spécifiquement les communes de Mopti et Djenné, afin de renforcer leur capacité opérationnelle à collecter et transmettre les alertes. Elle participera à la coordination nationale et régionale des activités avec les acteurs du Nexus Humanitaire–Paix–Développement, les clusters sectoriels et les structures locales de gestion des risques (CLOCSAD, CCOCSAD).

La DGPC contribuera également à la vulgarisation et à l'opérationnalisation des systèmes d'alerte auprès des communautés, en particulier dans les zones urbaines et périurbaines à forte vulnérabilité. Elle capitalisera et diffusera les acquis et bonnes pratiques issues du projet pour renforcer la résilience urbaine et l'efficacité des systèmes d'alerte à l'échelle nationale.

La DGPC apporte une expertise technique nationale et une légitimité institutionnelle unique. En tant qu'autorité nationale chargée de la Réduction des Risques de Catastrophes et de l'alerte précoce, elle garantit que les activités du projet sont conformes aux politiques et cadres nationaux, intégrées dans les mécanismes institutionnels existants et durables.

En sa qualité de lead de la Plateforme nationale de Réduction des Risques de Catastrophes (PNRRC), la DGPC facilite la coordination multisectorielle, met à disposition les outils numériques d'alerte précoce et supervise la base de données multirisque. Son rôle assure la cohérence entre les actions locales à Mopti et Djenné et les stratégies nationales, tout en étant pleinement aligné avec le pilotage global assuré par le PNUD.

Capacity strengthening plans

Le projet prévoit un renforcement ciblé des capacités de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC), principalement sur la gestion opérationnelle des systèmes d'alerte précoce nationaux, notamment Fanfare et SOS Sécurité. L'objectif est de renforcer la maîtrise technique des agents de la DGPC et leur capacité à superviser et accompagner efficacement les acteurs locaux impliqués dans la collecte, l'analyse et la transmission des informations multirisques.

Le renforcement direct des capacités de la DGPC n'est pas nécessaire au sens d'un besoin structurel ou institutionnel, car l'organisation dispose déjà des compétences et infrastructures nécessaires pour mener à bien les activités du projet. L'accent est donc mis sur l'accompagnement et le mentoring des agents dans l'opérationnalisation des dispositifs d'alerte précoce et dans la coordination avec les acteurs locaux et régionaux. Le projet prévoit également le partage des bonnes pratiques, avec la capitalisation et la diffusion des méthodes et outils éprouvés afin d'assurer l'efficacité et la durabilité des interventions, en particulier auprès des communautés vulnérables.

Des sessions techniques ciblées, telles que des ateliers pratiques et des exercices simulés, permettront de renforcer la capacité opérationnelle des équipes à utiliser, superviser et maintenir les systèmes d'alerte. Le projet soutiendra également la supervision des acteurs locaux, notamment les services déconcentrés et les partenaires communautaires, garantissant ainsi un transfert de compétences et l'intégration des standards nationaux.

Coordination, supervision and controls

La DGPC joue un rôle central dans la coordination et le contrôle des activités liées au renforcement du système national d'information multirisque et des dispositifs d'alerte précoce nationaux. Sous la coordination et la supervision directe de l'équipe de projet du PNUD, la DGPC veille à l'articulation des interventions avec les services techniques déconcentrés, les autorités locales et les partenaires nationaux, afin d'assurer la cohérence et la complémentarité des actions.

La DGPC accompagne l'application des standards et protocoles du SNIMAP et des systèmes Fanfare et SOS Sécurité, et fournit un appui technique et opérationnel aux équipes de terrain. Les activités de suivi, de mentoring et de consolidation des acquis techniques sont réalisées en coordination avec la supervision globale du PNUD, garantissant ainsi la qualité et l'efficacité des interventions.

Pour le contrôle, la DGPC met en œuvre un suivi rigoureux des activités et des ressources, assure la qualité des livrables et supports pédagogiques, et participe à la production de rapports réguliers destinés au PNUD et aux parties prenantes nationales.

Implementing Partner (IP) level

IP Level 1

10.6.1 Implementing partner (2/6)

Name

Mairie de Mopti

Address

Ville de Mopti

Status

Local Authorities

Does the Local/ National Non-profit organization or the Local/ National Authority comply with the Grand Bargain definitions?

Yes

Estimated amount of EC budget allocated

0,00

Is the funding channeled as directly as possible to the local/national actor?

Do not know yet

Estimated amount of indirect costs transferred to local partner

0,00

Rationale on the calculation of such costs

N/A

Added value, role and main tasks

La Mairie de Mopti joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre locale des actions de renforcement de la résilience urbaine et de réduction des risques. En tant qu'autorité de proximité, elle constitue l'acteur institutionnel central pour assurer l'opérationnalisation territoriale du projet, en coordination étroite avec l'équipe du PNUD et avec l'appui technique de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC).

Sa contribution essentielle repose sur sa légitimité institutionnelle, sa connaissance fine des réalités locales et sa capacité à mobiliser l'ensemble des parties prenantes. Grâce à son ancrage communautaire, la Mairie facilite l'accès aux zones les plus vulnérables, renforce l'adhésion des populations et encourage la participation active des communautés. Elle joue un rôle clé dans l'intégration des outils et produits du projet, tels que les cartographies des risques, les analyses multirisques, les priorités d'intervention ou encore le Cadre d'Action pour la Résilience Urbaine (CARU), dans les instruments de planification territoriale, notamment le Programme de Développement Économique, Social et Culturel (PDESC), les plans d'urgence et les schémas d'aménagement urbain. Ce processus garantit la durabilité, l'appropriation et l'institutionnalisation des résultats.

Sur le plan opérationnel, la Mairie coordonne et accompagne la mise en œuvre des activités, notamment l'organisation des ateliers, formations, consultations locales, missions de terrain et exercices de simulation. Elle veille à impliquer l'ensemble des services techniques communaux ainsi que les acteurs communautaires, y compris les organisations de jeunes, les associations de femmes leaders et les groupes vulnérables. Elle contribue activement à la collecte et à la validation des données locales, en facilitant l'accès aux sites prioritaires et en garantissant la qualité des informations partagées.

La Mairie est également responsable de la validation des analyses produites dans le cadre du projet, des priorités d'intervention proposées et des documents de planification locale de la résilience. Elle participe à la diffusion des messages de sensibilisation, à la mobilisation citoyenne autour des risques urbains et au suivi des dispositifs installés pour renforcer la gestion locale des risques. Son implication assure la cohérence des actions mises en œuvre avec les orientations régionales et nationales de réduction des risques, notamment à travers sa participation aux mécanismes de concertation tels que le Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CLOCSAD) et le Comité Communal d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CCOCSAD).

Enfin, la Mairie de Mopti assure un reporting régulier et participe activement aux mécanismes de coordination à l'échelle communale, régionale et nationale. Son engagement garantit que les interventions conduites dans la ville de Mopti s'inscrivent dans une vision intégrée de résilience urbaine, de protection des populations et d'amélioration durable des conditions de vie. Par son rôle structurant, elle contribue à renforcer l'efficacité, la légitimité et la pérennité des actions mises en œuvre dans le cadre du projet.

Capacity strengthening plans

Bien que la Mairie de Mopti occupe un rôle stratégique dans la gouvernance locale et dans la réussite des actions prévues, le projet ne prévoit pas d'activités spécifiquement destinées à renforcer directement ses capacités techniques ou administratives. Son implication repose plutôt sur son rôle institutionnel majeur. En tant que maître d'ouvrage territorial, elle assure l'orientation générale des interventions et veille à leur cohérence avec les priorités locales de développement. Elle joue également un rôle de facilitateur, en garantissant l'accès aux sites, en mobilisant les parties prenantes et en assurant la coordination entre les services techniques et les communautés.

De plus, sa contribution se manifeste par un engagement actif dans la supervision des activités, la validation des étapes essentielles et l'intégration des résultats dans les dispositifs communaux existants. Ainsi, même si la Mairie ne bénéficie pas directement d'un appui en renforcement de capacités dans le cadre du projet, son rôle demeure déterminant pour assurer l'ancrage institutionnel, la légitimité opérationnelle et la durabilité des actions entreprises. Le renforcement des compétences est principalement orienté vers les services techniques sectoriels et les structures directement impliquées dans la gestion des risques, afin d'améliorer la qualité des données, la coordination multirisque et l'efficacité du système national.

Coordination, supervision and controls

La mairie de Mopti assume un rôle central dans la coordination, le suivi et le contrôle de l'ensemble des activités mises en œuvre dans le cadre du projet. En tant qu'autorité de proximité, elle constitue la première instance de pilotage local, de mobilisation des acteurs et d'intégration des résultats dans les dynamiques de développement communal.

Sur le plan de la coordination, la Mairie organise et anime les actions menées sur son territoire. Elle mobilise ses services techniques, désigne des points focaux responsables du suivi opérationnel et assure la liaison permanente avec l'équipe du PNUD ainsi qu'avec les services déconcentrés concernés. Elle veille à ce que les différentes parties prenantes locales organisations communautaires, leaders traditionnels, associations de femmes, groupes de jeunes et comités de quartier soient pleinement engagées dans les activités du projet. La Mairie participe également aux mécanismes formels de coordination de la gestion des risques, notamment le Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement CLOCSAD et le Comité Communal d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement CCOCSAD, afin d'assurer l'alignement des actions locales avec les orientations régionales. À travers cette coordination multisectorielle, elle facilite la tenue des ateliers, des missions de terrain, des consultations communautaires et des exercices pratiques prévus dans le cadre du projet.En matière de suivi, la Mairie exerce une surveillance continue sur l'avancement des activités réalisées dans les zones ciblées. Elle supervise la bonne tenue des formations, des collectes de données, des diagnostics participatifs et des simulations conduites dans les quartiers à forte vulnérabilité. Elle joue un rôle clé dans l'accès aux sites et dans la fiabilité des informations recueillies auprès des communautés. Elle s'assure également que les outputs du projet analyses, cartes de risques, priorités d'intervention et Cadres d'Action pour la Résilience Urbaine (CARU) soient progressivement intégrés dans les outils de planification locale, tels que les PDESC, les schémas d'aménagement urbain et les plans de contingence. Par son implication régulière, elle identifie et signale rapidement les contraintes rencontrées par les communautés ou les équipes techniques, permettant d'adapter les activités en fonction des réalités du terrain.La Mairie assure aussi une fonction de contrôle indispensable au bon déroulement du projet. Elle vérifie la conformité des activités menées avec les orientations communales, les réglementations en vigueur et les priorités de développement local. Elle valide les documents, analyses et propositions produites dans le cadre des ateliers et travaux techniques, garantissant que les résultats sont adaptés au contexte spécifique de la commune. Elle contrôle l'usage des infrastructures et ressources locales mises à disposition pour la mise en œuvre du projet, tout en veillant à la transparence et à la qualité des interventions réalisées par les partenaires et les prestataires. Enfin, elle renforce la redevabilité locale en facilitant le retour d'information des populations, en impliquant les comités de quartier et en mobilisant les instances communautaires dans le suivi des actions engagées.

À travers ces trois fonctions coordination, suivi et contrôle la Mairie de Mopti contribue à ancrer le projet dans la réalité locale, à renforcer l'appropriation communautaire et à assurer la durabilité des actions engagées pour réduire les risques et renforcer la résilience urbaine dans les deux communes. Son engagement garantit que les interventions sont cohérentes, participatives et alignées sur les priorités locales, tout en s'inscrivant dans une dynamique de gouvernance territoriale inclusive et efficace.

Implementing Partner (IP) level

IP Level 2

10.6.1 Implementing partner (3/6)

Name

Mairie de Djénne

Address

Ville de Djénne

Status

Local Authorities

Does the Local/ National Non-profit organization or the Local/ National Authority comply with the Grand Bargain definitions?

Yes

Estimated amount of EC budget allocated

0,00

Is the funding channeled as directly as possible to the local/national actor?

No

Estimated amount of indirect costs transferred to local partner

0,00

Rationale on the calculation of such costs

N/A

Added value, role and main tasks

La Mairie de Djénne joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre locale des actions de renforcement de la résilience urbaine et de réduction des risques. En tant qu'autorité de proximité, elle constitue l'acteur institutionnel central pour assurer l'opérationnalisation territoriale du projet, en coordination étroite avec l'équipe du PNUD et avec l'appui technique de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC).

Sa contribution essentielle repose sur sa légitimité institutionnelle, sa connaissance fine des réalités locales et sa capacité à mobiliser l'ensemble des parties prenantes. Grâce à son ancrage communautaire, la Mairie facilite l'accès aux zones les plus vulnérables, renforce l'adhésion des populations et encourage la participation active des communautés. Elle joue un rôle clé dans l'intégration des outils et produits du projet, tels que les cartographies des risques, les analyses multirisques, les priorités d'intervention ou encore le Cadre d'Action pour la Résilience Urbaine (CARU), dans les instruments de planification territoriale, notamment le Programme de Développement Économique, Social et Culturel (PDESC), les plans d'urgence et les schémas d'aménagement urbain. Ce processus garantit la durabilité, l'appropriation et l'institutionnalisation des résultats.

Sur le plan opérationnel, la Mairie coordonne et accompagne la mise en œuvre des activités, notamment l'organisation des ateliers, formations, consultations locales, missions de terrain et exercices de simulation. Elle veille à impliquer l'ensemble des services techniques communaux ainsi que les acteurs communautaires, y compris les organisations de jeunes, les associations de femmes leaders et les groupes vulnérables. Elle contribue activement à la collecte et à la validation des données locales, en facilitant l'accès aux sites prioritaires et en garantissant la qualité des informations partagées.

La Mairie est également responsable de la validation des analyses produites dans le cadre du projet, des priorités d'intervention proposées et des documents de planification locale de la résilience. Elle participe à la diffusion des messages de sensibilisation, à la mobilisation citoyenne autour des risques urbains et au suivi des dispositifs installés pour renforcer la gestion locale des risques. Son implication assure la cohérence des actions mises en œuvre avec les orientations régionales et nationales de réduction des risques, notamment à travers sa participation aux mécanismes de concertation tels que le Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CLOCSAD) et le Comité Communal d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CCOCSAD).

Enfin, la Mairie de Djénne assure un reporting régulier et participe activement aux mécanismes de coordination à l'échelle communale, régionale et nationale. Son engagement garantit que les interventions conduites dans la ville de Djénne s'inscrivent dans une vision intégrée de résilience urbaine, de protection des populations et d'amélioration durable des conditions de vie. Par son rôle structurant, elle contribue à renforcer l'efficacité, la légitimité et la pérennité des actions mises en œuvre dans le cadre du projet.

Capacity strengthening plans

Bien que la Mairie de Djénne occupe une place stratégique dans la gouvernance locale et la réussite des interventions prévues, le projet ne comprend pas d'activités dédiées au renforcement direct de ses capacités techniques ou administratives. Sa participation s'articule plutôt autour de son rôle institutionnel central. En tant que maître d'ouvrage territorial, elle assure l'orientation générale des actions sur le terrain et garantit la cohérence des activités avec les priorités locales de développement. Elle intervient également comme acteur facilitateur, favorisant l'accès aux sites, la mobilisation des parties prenantes ainsi que la coordination entre les services techniques et les communautés.

Par ailleurs, sa contribution se traduit par un engagement actif dans la supervision locale, la validation des étapes clés et l'intégration des résultats dans les dispositifs communaux existants. Ainsi, même si elle ne bénéficie pas directement d'un appui en renforcement de capacités dans le cadre du projet, son rôle demeure essentiel pour assurer l'ancrage institutionnel, la légitimité opérationnelle et la durabilité des interventions. Le renforcement des compétences est quant à lui principalement orienté vers les structures techniques sectorielles et les entités directement impliquées dans la gestion des risques, afin d'améliorer la qualité des données, la coordination multirisque et l'efficacité du système national.

Coordination, supervision and controls

La mairie de Djénne assume un rôle central dans la coordination, le suivi et le contrôle de l'ensemble des activités mises en œuvre dans le cadre du projet. En tant qu'autorité de proximité, elle constitue la première instance de pilotage local, de mobilisation des acteurs et d'intégration des résultats dans les dynamiques de développement communal.

Sur le plan de la coordination, la Mairie organise et anime les actions menées sur son territoire. Elle mobilise ses services techniques, désigne des points focaux responsables du suivi opérationnel et assure la liaison permanente avec l'équipe du PNUD ainsi qu'avec les services déconcentrés concernés. Elle veille à ce que les différentes parties prenantes locales organisations communautaires, leaders traditionnels, associations de femmes, groupes de jeunes et comités de quartier soient pleinement engagées dans les activités du projet. La Mairie participe également aux mécanismes formels de coordination de la gestion des risques, notamment le Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement CLOCSAD et le Comité Communal d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement CCOCSAD, afin d'assurer l'alignement des actions locales avec les orientations régionales. À travers cette coordination multisectorielle, elle facilite la tenue des ateliers, des missions de terrain, des consultations communautaires et des exercices pratiques prévus dans le cadre du projet.En matière de suivi, la Mairie exerce une surveillance continue sur l'avancement des activités réalisées dans les zones ciblées. Elle supervise la bonne tenue des formations, des collectes de données, des diagnostics participatifs et des simulations conduites dans les quartiers à forte vulnérabilité. Elle joue un rôle clé dans l'accès aux sites et dans la fiabilité des informations recueillies auprès des

communautés. Elle s’assure également que les outputs du projet analyses, cartes de risques, priorités d’intervention et Cadres d’Action pour la Résilience Urbaine (CARU) soient progressivement intégrés dans les outils de planification locale, tels que les PDESC, les schémas d’aménagement urbain et les plans de contingence. Par son implication régulière, elle identifie et signale rapidement les contraintes rencontrées par les communautés ou les équipes techniques, permettant d’adapter les activités en fonction des réalités du terrain.La Mairie assure aussi une fonction de contrôle indispensable au bon déroulement du projet. Elle vérifie la conformité des activités menées avec les orientations communales, les réglementations en vigueur et les priorités de développement local. Elle valide les documents, analyses et propositions produites dans le cadre des ateliers et travaux techniques, garantissant que les résultats sont adaptés au contexte spécifique de la commune. Elle contrôle l’usage des infrastructures et ressources locales mises à disposition pour la mise en œuvre du projet, tout en veillant à la transparence et à la qualité des interventions réalisées par les partenaires et les prestataires. Enfin, elle renforce la redevabilité locale en facilitant le retour d’information des populations, en impliquant les comités de quartier et en mobilisant les instances communautaires dans le suivi des actions engagées.

À travers ces trois fonctions coordination, suivi et contrôle la Mairie de Djénne contribue à ancrer le projet dans la réalité locale, à renforcer l’appropriation communautaire et à assurer la durabilité des actions engagées pour réduire les risques et renforcer la résilience urbaine dans les deux communes. Son engagement garantit que les interventions sont cohérentes, participatives et alignées sur les priorités locales, tout en s’inscrivant dans une dynamique de gouvernance territoriale inclusive et efficace.

Implementing Partner (IP) level

IP Level 2

10.6.1 Implementing partner (4/6)

Name

Onu-Habitat

Address

Maison commun des nations unies à Badalabougou(Bamako) Mali

Status

Other

Does the Local/ National Non-profit organization or the Local/ National Authority comply with the Grand Bargain definitions?

Yes

Please provide a rationale for not working with local/national partners

ONU?Habitat dispose d’une expertise reconnue en matière de résilience urbaine et a appuyé le PNUD dans l’élaboration du Cadre d’Action pour la Résilience Urbaine de Nioro du Sahel dans le cadre d’un projet pilote.

If other status, please specify

Agence des Nations unies

Estimated amount of EC budget allocated 0,00

Is the funding channeled as directly as possible to the local/national actor?

Do not know yet

Estimated amount of indirect costs transferred to local partner	0,00

Rationale on the calculation of such costs

Le budget de 100 000 € a été estimé pour permettre au Réseau des femmes pour les droits environnementaux (REFEDE) de mettre en œuvre de manière efficace le Résultat 4, qui vise à renforcer le rôle des femmes leaders communautaires dans la prévention et la gestion des risques urbains, et à assurer l'utilisation opérationnelle des systèmes d'alerte précoce SOS Sécurité et Fanfare dans les communes de Mopti et Djenné.

Cette enveloppe tient compte des besoins identifiés pour couvrir l'ensemble des activités prévues. Elle inclut en premier lieu les campagnes de sensibilisation communautaire et la mobilisation des populations, comprenant l'organisation de réunions d'information dans les quartiers ciblés afin de présenter le projet et de clarifier le rôle stratégique des femmes leaders dans la diffusion des alertes. Elle prend également en considération la production et la diffusion de supports pédagogiques adaptés aux communautés locales, tels que des affiches, brochures et messages audio-visuels, ainsi que les coûts logistiques liés à la tenue des réunions, incluant la location de salles, les transports et le matériel audiovisuel.

Le budget couvre également le soutien opérationnel et l'accompagnement des femmes leaders, en particulier pour l'envoi régulier des alertes aux autorités locales et aux populations, le coaching sur la communication adaptée des informations multirisques, et les déplacements nécessaires pour la supervision terrain par le personnel du REFEDE, afin de garantir la qualité et la continuité de la diffusion des alertes.

Enfin, il inclut les activités de coordination et de suivi, permettant de suivre la mise en œuvre des actions sur les deux communes, Mopti et Djenné, d'organiser le reporting des interventions et de rendre compte des résultats et impacts auprès du PNUD et des autres parties prenantes. Ce volet couvre également les frais de coordination entre le REFEDE, les services municipaux et les structures locales de gestion des risques, telles que le Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement CLOCSAD et le le Comité Communal d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement CCOCSAD.

Ainsi, le montant total de 100 000 € permet de financer de manière complète la logistique, les supports, les déplacements, le personnel d'encadrement et la communication, garantissant la mise en œuvre efficace et durable des activités du Résultat 4.

Added value, role and main tasks

ONU-Habitat jouera un rôle central et stratégique dans la mise en œuvre du Cadre d'Action pour la Résilience Urbaine (CARU) à Mopti et Djenné. En collaboration avec le DIMSur, l'organisation a conçu et développé l'outil CityRAP, un instrument méthodologique reconnu qui permet aux villes d'évaluer leurs vulnérabilités, d'identifier leurs priorités d'action et d'élaborer des plans locaux de résilience de manière participative, en associant étroitement les communautés et les autorités locales.

À ce titre, l'implication directe de ONU-Habitat constitue un facteur déterminant pour garantir la qualité et la pertinence du processus. En tant que concepteur de l'outil CityRAP, ONU-Habitat dispose d'une expertise technique et méthodologique approfondie, lui permettant d'assurer une application rigoureuse de la démarche, une lecture adéquate des résultats et une intégration cohérente des recommandations dans le CARU.

Par ailleurs, la participation de ONU-Habitat contribue à assurer le respect des standards internationaux en matière de résilience urbaine, de gestion des risques et d'inclusion communautaire. Elle renforce ainsi la crédibilité du processus et la qualité des plans élaborés, tout en favorisant leur appropriation par les acteurs locaux.

Enfin, ONU-Habitat jouera un rôle clé dans l'appui stratégique et la mobilisation des partenaires techniques et financiers. Son implication facilitera le dialogue avec les acteurs du secteur et contribuera à la mobilisation de ressources complémentaires nécessaires à la mise en œuvre des priorités identifiées dans le CARU à Mopti et Djenné.

Capacity strengthening plans

Dans le cas présent, notre partenaire dispose déjà des compétences et capacités nécessaires pour assurer la mise en œuvre effective des activités. Par conséquent, aucun renforcement direct de ses capacités n'est prévu. L'accent sera mis sur l'accompagnement et le partage des bonnes pratiques avec les acteurs locaux, afin de renforcer leur savoir-faire et leur autonomie dans la conduite des activités. Les actions de mentoring, de capitalisation et de suivi permettront de garantir la qualité, l'efficacité et la durabilité des interventions, tout en assurant une diffusion structurée des méthodes et outils auprès des structures locales

Coordination, supervision and controls

Dans le cadre de ce projet, ONU?Habitat apporte un appui technique spécialisé en matière de résilience urbaine, en étroite coordination avec le PNUD qui reste l'unique responsable de la mise en œuvre opérationnelle, financière et administrative. Aucun transfert de fonds n'est prévu : ONU?Habitat intervient exclusivement en tant que partenaire technique pour renforcer la qualité des analyses urbaines, de la planification et de la coordination locale du risque.

Sur le volet coordination, ONU?Habitat travaille avec le PNUD pour appuyer les municipalités de Mopti et Djenné, les services déconcentrés (urbanisme, assainissement, hydraulique, environnement) et les plateformes locales (CLOCSAD/CCOCSAD). Son rôle est d'assurer que les activités urbaines analyses, ateliers, priorisation des zones à risque, actions légères soient pleinement alignées avec les outils municipaux existants (PDSEC, plans communaux de contingence) et intégrées dans les mécanismes officiels de gestion des risques. Cette coordination technique permet de renforcer la cohérence et la durabilité des interventions urbaines.

Au niveau de la supervision, ONU?Habitat accompagne le PNUD et les autorités locales dans le suivi de la mise en œuvre des activités de résilience urbaine, notamment l'analyse des zones à risque, les missions de terrain, les ateliers de co?conception du Cadre d'Action pour la Résilience Urbaine (CARU) et la validation des actions légères. En participant aux visites de terrain conjointes et aux sessions de travail techniques, ONU?Habitat contribue à vérifier que les recommandations issues des diagnostics urbains sont correctement appliquées et adaptées aux contraintes locales des communes de Mopti et Djenné.

En matière de contrôle technique, ONU?Habitat ne gère aucune ressource financière, mais appuie le PNUD pour garantir la qualité et la pertinence des livrables urbains : diagnostics, cartes multirisques, analyses de drainage, priorisation des interventions et actions pilotes. Il s'assure que les outils produits respectent les standards internationaux en matière de résilience urbaine et qu'ils sont cohérents avec les besoins identifiés sur le terrain. ONU?Habitat fournit également un retour technique au PNUD pour améliorer les documents stratégiques et renforcer l'intégration entre les interventions urbaines, institutionnelles et communautaires.

Ainsi, ONU?Habitat joue un rôle essentiel d'expertise et d'assurance qualité, tandis que le PNUD assure la coordination globale, la supervision opérationnelle et la gestion du projet. Ensemble, ils garantissent que les activités urbaines menées dans le cadre du projet sont techniquement solides, bien intégrées dans les mécanismes locaux et orientées vers la réduction durable du risque d'inondation dans les villes de Mopti et Djenné.

Implementing Partner (IP) level

IP Level 1

10.6.1 Implementing partner (5/6)

Name

Croix rouge Malienne, DRC, FAO, PAM

Address

Bamako,Mopti et Djenne

Status

Other

Please provide a rationale for not working with local/national partners

Il s'agit des Partenaires nationale

If other status, please specify

Organisation et deux partenaires du système des nations unies

Estimated amount of EC budget allocated 0,00

Is the funding channeled as directly as possible to the local/national actor?

Do not know yet

Estimated amount of indirect costs transferred to local partner -

Added value, role and main tasks

Les partenaires du dispositif DG ECHO – Croix?Rouge, DRC, FAO et PAM – apportent une expertise complémentaire essentielle à la mise en œuvre du projet, exclusivement dans un rôle de coordination technique.
Leur valeur ajoutée réside dans :

- leur connaissance approfondie des dynamiques locales et communautaires (Croix?Rouge, DRC),
- leur expertise dans l'analyse hydrométéorologique et la gestion des données de prévision (FAO, PAM),
- leur rôle structurant dans le Groupe de Travail national sur l'Action Anticipatoire (AA),
- leur capacité à harmoniser les approches et outils utilisés dans les différents projets financés par ECHO au Mali.

Cette complémentarité technique renforce la cohérence des interventions, évite les chevauchements et garantit une mise en œuvre harmonisée sur l'ensemble du dispositif.Leur rôle et leurs tâches principales comprennent :Harmonisation des outils ,Élaboration d'un plan commun de renforcement des capacités ,Construction d'une feuille de route commune intégrant la mise en œuvre et l'activation du modificateur de crise en cohérence avec le protocole national AA,Participation à l'évaluation conjointe des mécanismes de coordination et des systèmes RRC aux niveaux national, régional et communal,Contribution à l'atelier bilan commun, permettant de capitaliser sur les acquis, d'analyser les performances du système d'alerte et d'améliorer les futures interventions multisectorielles.

Coordination, supervision and controls

La coordination sera assurée par le groupe technique mis en place dans le cadre de ce projet, conformément à la feuille de route issue de la réunion de coordination entre les différents partenaires et aux recommandations de la DG ECHO.

Cette approche garantit un mécanisme de coordination solide, une supervision conjointe efficace et un contrôle rigoureux, tout en respectant les principes d'harmonisation et de complémentarité préconisés par la DG ECHO.

Implementing Partner (IP) level

IP Level 1

10.6.1 Implementing partner (6/6)

Name

Réseau des Femmes pour les Droits Environnementaux(REFEDE)

Address

Faladiè SEMA, Face Centre ASDAP Rue: 876 Porte: 622

Status

Local/national non-profit organisation

Does the Local/ National Non-profit organization or the Local/ National Authority comply with the Grand Bargain definitions?

Yes

Estimated amount of EC budget allocated

100.000,00

Is the funding channeled as directly as possible to the local/national actor?

Do not know yet

Estimated amount of indirect costs transferred to local partner

0,00

Rationale on the calculation of such costs

Le budget de 100 000 € a été estimé afin de permettre au Réseau des Femmes pour les Droits Environnementaux (REFEDE) de contribuer de manière structurée et efficace à la mise en œuvre de plusieurs activités de mobilisation locale, visant à rendre les systèmes d'alerte précoce institutionnels et locaux opérationnels et largement vulgarisés en milieu urbain dans les villes de Mopti et Djenné, tout en renforçant le rôle des femmes leaders et en tenant compte des groupes vulnérables identifiés au niveau des quartiers.

Cette enveloppe prend en compte l'implication du REFEDE à la fois comme acteur de mobilisation locale et comme relais structuré pour l'appropriation des mécanismes d'alerte précoce, en complémentarité avec les communes, la Protection Civile, la Croix?Rouge et les autres partenaires opérationnels. Le REFEDE intervient notamment en appui aux actions d'identification et de mobilisation des groupes vulnérables, afin d'adapter les messages d'alerte et les actions de préparation aux réalités urbaines.

Le budget couvre en priorité les activités de sensibilisation et de mobilisation urbaine, incluant l'organisation de réunions d'information dans les quartiers ciblés, la participation aux campagnes de sensibilisation sur les risques urbains et l'alerte précoce,le renforcement de capacités des femmes leaders et groupes vulnérables ainsi que l'appui à la diffusion de messages d'alerte adaptés, conformément aux seuils d'alerte et aux SOP validées. Ces actions visent à renforcer l'appropriation des systèmes d'alerte par les populations urbaines, en particulier les groupes vulnérables, et à clarifier le rôle des femmes leaders et des relais de proximité dans la chaîne de diffusion des alertes.

L'enveloppe budgétaire inclut les coûts logistiques liés à la mise en œuvre des activités, notamment les déplacements de proximité, la location de salles et le matériel d'animation, nécessaires pour assurer une couverture effective des quartiers et faciliter la participation des groupes vulnérables aux activités de sensibilisation.

Le budget couvre par ailleurs les missions de terrain nécessaires à la supervision, au suivi et à l'appui technique du REFEDE, afin de garantir la qualité, la cohérence et la continuité des actions de mobilisation locale et de diffusion des alertes.

Enfin, l'enveloppe intègre les activités de coordination, de suivi et de reporting, permettant d'assurer une mise en œuvre cohérente des interventions à Mopti et Djenné. Cela inclut la coordination régulière avec les services municipaux, la Protection Civile et les structures locales de gestion des risques, notamment le Comité Local de Réduction des Risques et Catastrophes (CLRRC) et le Comité Régional de Réduction des Risques et Catastrophes (CRRRC), ainsi que la production de rapports à destination du PNUD et des autres parties prenantes.

Ainsi, le montant total de 100 000 € permet de financer de manière cohérente la mobilisation locale, les actions de sensibilisation, l'intégration des groupes vulnérables, les déplacements, l'encadrement technique et la coordination,

garantissant une contribution efficace et durable du REFEDE à la mise en œuvre des activités, en articulation étroite avec les dispositifs institutionnels existants.

Added value, role and main tasks

Le Réseau des femmes pour les droits environnementaux joue un rôle stratégique dans la mise en œuvre des activités du Resultat 2, visant à renforcer la participation des femmes leaders et des groupes vulnérables dans la prévention et la gestion des risques multirisques à Mopti et Djenné. Sa valeur ajoutée repose sur son ancrage locale, sa légitimité sociale et son expertise dans la mobilisation des populations locales, notamment dans les zones à forte vulnérabilité.

Le REFFED est par ailleurs partenaire de mise en œuvre du projet de résilience Sahel du PNUD dans la région de Mopti, en particulier dans le cercle de Djenné, dans le cadre du projet d'appui à la résilience des femmes, des filles et des garçons affectés par les catastrophes.

Le réseau apporte une approche sensible au genre, garantissant que les femmes sont pleinement intégrées dans les activités de formation, de sensibilisation et de suivi des systèmes d'alerte précoce SOS Sécurité, contribuant ainsi à l'équité et à l'efficacité des interventions.

Dans le cadre du projet, le réseau joue un rôle central en coordonnant et en mobilisant les femmes leaders et des groupes vulnérables pour participer activement aux sessions de formation, aux exercices pratiques et aux simulations d'alerte. Il facilite également la communication entre les autorités municipales, les services techniques et les populations, veillant à ce que les messages et alertes soient transmis rapidement et de manière adaptée aux populations vulnérables. Par sa présence sur le terrain, le réseau assure une appropriation locale des dispositifs d'alerte et favorise l'engagement des femmes dans le suivi et l'évaluation des mécanismes de prévention.

Les tâches principales du réseau incluent l'organisation et l'animation de sessions de sensibilisation sur le rôle des femmes dans la prévention des risques, ainsi que la co-animation des ateliers de formation à l'utilisation des dispositifs SOS Sécurité. Le réseau accompagne également les femmes leaders dans l'envoi d'alertes aux autorités locales et la diffusion d'informations multirisques vers les populations urbaines. Par ailleurs, il participe aux réunions de suivi avec les Mairies et les services techniques afin de remonter les informations terrain, identifier les difficultés et proposer des ajustements nécessaires. Enfin, le réseau contribue à la capitalisation et à la diffusion des bonnes pratiques et des leçons tirées, renforçant ainsi la durabilité et l'efficacité globale des interventions liées à la résilience urbaine et à la gestion des risques dans les communes de Mopti et Djenné.

Capacity strengthening plans

Dans le cas présent, bien que notre partenaire dispose déjà de compétences avérées en matière de réduction des risques de catastrophes, des actions ciblées de renforcement des capacités sont prévues afin de consolider et d'harmoniser les pratiques. Celles?ci incluent notamment une formation de formateurs portant sur l'utilisation des outils d'alerte précoce SOS Sécurité, la gestion des risques de catastrophes axées sur les Actions Anticipatoires, ainsi que l'application des mécanismes institutionnels de gestion et de diffusion des alertes au niveau local, indispensables à la mise en œuvre effective des activités.

Par ailleurs, un accent particulier sera mis sur l'accompagnement continu et le partage des bonnes pratiques avec les acteurs locaux, dans le but de renforcer leur savoir?faire opérationnel et leur autonomie dans la conduite des activités. Des actions de capitalisation des expériences et de suivi rapproché seront mises en place afin de garantir la qualité, l'efficacité et la durabilité des interventions, tout en assurant une diffusion structurée et cohérente des méthodes et outils auprès des structures locales impliquées.

Coordination, supervision and controls

En termes de coordination, le REFEDE articule les activités de terrain avec les autorités locales, les services locaux et les organisations locales. En tant que point focal pour la mobilisation des femmes leaders et groupes vulnérables, il facilite l'organisation des ateliers de formation, des séances de sensibilisation et des campagnes d'information. Il veille à l'alignement de ces activités avec les plans communaux de développement (PDESC) et à leur intégration dans les

mécanismes existants de gestion des risques, tels que le Comité Local de Réduction des Risques et Catastrophes (CLRRC) et le Comité Régional de Réduction des Risques et Catastrophes (CRRRC). Cette coordination garantit la complémentarité des actions et leur ancrage institutionnel.

Pour la supervision, le REFEDE accompagne directement les femmes leaders et groupes vulnérables dans l'utilisation des systèmes SOS Sécurité, en suivant l'envoi des alertes aux autorités et aux communautés, et en vérifiant la qualité des informations transmises. Des visites régulières sur le terrain, des séances de suivi et du coaching sont organisées pour assurer que les participantes appliquent correctement les techniques et procédures apprises. Ce suivi opérationnel est essentiel pour atteindre les objectifs du Résultat 2 et garantir que les populations reçoivent des alertes fiables et adaptées.

En matière de contrôle, le REFEDE met en place des mécanismes rigoureux pour assurer la gestion transparente et efficace des ressources allouées. Il suit les dépenses, les activités et les livrables, produit des rapports réguliers pour le PNUD et les parties prenantes locales, et vérifie la qualité des supports pédagogiques, des campagnes de sensibilisation et des formations. Il s'assure que le contenu est adapté aux contextes urbains de Mopti et Djenné et conforme aux standards définis par le projet.

Ainsi, grâce à ses fonctions de coordination, supervision et contrôle, le REFEDE garantit la qualité, la pertinence et la durabilité des interventions, tout en renforçant la résilience urbaine et la capacité opérationnelle des femmes leaders et groupes vulnérables dans la prévention et la gestion des risques.

Implementing Partner (IP) level

IP Level 1

11. Field Coordination

11.1 Operational coordination with other humanitarian actors

Le projet adopte une approche intégrée fondée sur une coordination renforcée avec les acteurs humanitaires, de développement et de paix, conformément au Nexus et aux exigences de la DG ECHO. À Mopti et Djenné, les acteurs du Nexus seront systématiquement consultés et mobilisés dans l'ensemble des processus de planification, de concertation et d'élaboration des outils afin de garantir que tous les aspects techniques, institutionnels et communautaires soient pris en compte.

Le projet s'insère pleinement dans les cadres de coordination existants, notamment le Projet de Résilience Sahel, le Nexus Humanitaire–Paix–Développement, le Comité régional de gestion des risques de catastrophes (CRGRC) et le Comité Locale de gestion des risques de catastrophes(CLGRC) qui seront activement mobilisés pour appuyer la mise en œuvre, la validation et l'intégration des produits du projet.

En cohérence avec la stratégie "Solutions Durables" de l'Équipe Pays et l'approche commune des Nations Unies sur la résilience, le projet contribuera à renforcer la cohérence entre interventions humanitaires, consolidation de la paix et développement, tout en jetant les bases d'une planification plus intégrée et durable dans les communes urbaines de Mopti et Djenné.

Au niveau national, le PNUD participe régulièrement aux réunions de la Plateforme nationale de gestion des risques de catastrophes, assurant la cohérence du projet avec les priorités nationales en matière de réduction des risques et d'alerte précoce. Le bureau de terrain de Mopti participe également aux rencontres du CRGRC et aux réunions du Comite de crise avec les partenaires.

Les résultats, outils et enseignements du projet (diagnostics, bases de données, cartographies, plans de contingence et de sauvegarde, systèmes d'information multirisques) seront systématiquement capitalisés et partagés dans l'ensemble de ces mécanismes de coordination. Cela garantira une appropriation institutionnelle renforcée, une intégration durable des acquis et leur prise en compte dans les stratégies de résilience et de gestion des risques à différents niveaux.

11.2 Action listed in

Humanitarian Response Plan (HRP)	No
UN Flash Appeal	No
Red Cross / Red Crescent appeal	Yes
Other	No

11.3 Coordination with national and local authorities

Le projet s'appuie sur une collaboration étroite avec les autorités nationales et locales afin d'assurer la légitimité, l'efficacité et la durabilité des actions mises en œuvre. La Direction générale de la Protection Civile (DGPC), en tant que structure nationale responsable de la réduction des risques de catastrophes (RRC) sera un acteur central. Elle accompagnera la coordination stratégique et pilotera directement certaines activités techniques liées au renforcement du système d'information multirisque et aux mécanismes d'alerte. Au niveau régional et local, la Direction régionale de la Protection Civile et ses représentants communaux seront renforcés pour garantir la continuité des dispositifs après la fin du projet. Leur implication permettra d'institutionnaliser les outils produits (bases de données, cartographies, procédures d'alerte, plans de contingence) et de maintenir un accompagnement technique auprès des communes de Mopti et Djenné.La Direction régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Aménagement du Territoire jouera un rôle clé dans la collecte, le traitement et l'analyse des données. Elle mobilisera ses équipes et son vivier d'enquêteurs pour appuyer la constitution des bases de données urbaines et territoriales nécessaires au système multirisque. En lien avec les services de l'Urbanisme, elle contribuera à l'intégration des données collectées dans les documents d'aménagement et les outils de décision communaux.L'ensemble des actions sera coordonné avec les mécanismes institutionnels existants, notamment la Plateforme nationale de gestion des risques de catastrophes ainsi que les structures locales (CRGRC, CLGRC). Cela permettra d'assurer la cohérence avec les cadres nationaux et régionaux, de faciliter les autorisations nécessaires et de garantir l'appropriation des résultats par les autorités compétentes.

11.4 Coordination with development actors and programmes

Le projet sera mis en œuvre en étroite coordination avec les acteurs du Nexus Humanitaire–Paix–Développement ainsi qu'avec les différents clusters actifs dans la région de Mopti, afin d'assurer la complémentarité des interventions et l'intégration des actions dans les initiatives existantes en matière de résilience urbaine, de réduction des risques de catastrophes et de gouvernance territoriale.

Le Comité régional d'orientation, de coordination et de suivi des actions de développement (CROCSAD) constituera un espace central de concertation. Regroupant les représentants de l'État, les collectivités, la société civile, le secteur privé, les institutions de recherche, les chambres consulaires et les organisations communautaires de base, il garantira une coordination multisectorielle et inclusive. Les dynamiques au niveau du cercle et des communes (CLOCSAD et CCOCSAD) seront également mobilisées pour assurer la cohérence territoriale de l'action.

La mise en œuvre sera articulée avec les collectivités territoriales, les autorités administratives (Gouverneur, Préfets, Sous-Préfets) et les services techniques déconcentrés, notamment ceux en charge de la planification, de l'urbanisme et de la protection civile. Cette coordination renforcera l'alignement des activités du projet sur les priorités locales et régionales, facilitera l'intégration des résultats dans les dispositifs institutionnels existants et renforcera la durabilité des acquis.

Le projet veillera également à assurer une cohérence avec les programmes de développement en cours dans la région. Cela inclut le Programme Sécurité Climatique du PNUD, dont les analyses et outils seront pris en compte dans les évaluations multirisques et les exercices de planification, ainsi que les acquis du projet de gestion des risques climatiques et des inondations mis en œuvre dans la commune de Fatoma, notamment en matière de cartographie des aléas et de mobilisation communautaire.

Les enseignements du Projet Résilience Sahel, en particulier ceux issus de l'élaboration du Cadre d'action pour la résilience urbaine de la ville de Nioro, seront spécifiquement mobilisés. Les approches participatives, les outils d'analyse territoriale, les modèles de structuration des données, ainsi que les mécanismes de coordination locale promus dans ce projet serviront de références méthodologiques pour renforcer l'analyse des risques, la planification résiliente et la consolidation du système d'information multirisque dans les communes de Mopti et Djenné.

L’intégration de ces acquis contribuera à une cohérence régionale renforcée, à l’évitement des duplications et à une meilleure synergie entre interventions humanitaires, de développement et de stabilisation, conformément aux attentes de la DG ECHO et aux priorités du projet.

12. Visibility, Communication and Information Activities

12.1 Standard visibility

A. Compulsory display of EU Humanitarian Aid visual identity on (all points required):

A1: Building signage (e.g. partner office buildings, health centers, distribution points)	Yes
A2: Equipment (for e.g. vehicles, water tanks, containers)	Yes
A3: Shipments and goods for distribution as part of the humanitarian response (e.g. blankets, sacks, tents, buckets, hygiene kits, debit cards)	Yes
A4: Branding of the operational materials/outreach materials addressing beneficiaries (e.g. training materials, flyers, notebooks, posters etc.)	Yes
A5: Clothing items worn by project staff (e.g. T-shirts, field vests, caps)	Yes

B. External communication of EU funding and partnership through (select at least 5 points):

B1: Press releases, press conference, other media outreach	Yes
B2: Videos	Yes
B3: Photos	Yes
B4: Human interest stories with visuals	Yes
B5: Social media posts	Yes
B6: Events	Yes
B7: Print materials (e.g. brochures, factsheets etc.)	Yes
B8: Others	Yes

Specify for each communication action: frequency, scope, timeline, channels to be used and number of people to be reached. If less than 5 options are selected, please justify:

B1 – Communiqués de presse, conférences et relations médias
Des communiqués de presse bimensuels seront diffusés via la presse écrite et en ligne, atteignant près de 20 000 lecteurs. Deux conférences de presse par an présenteront les progrès, défis et résultats clés du projet. Un briefing médiatique national et régional accompagnera le lancement afin de présenter les objectifs et souligner le rôle d’ECHO. Les informations seront également relayées chaque trimestre en langues locales sur les radios communautaires de Mopti et des communes voisines, touchant environ 50 000 personnes par semestre.

B2 – Vidéos
Des vidéos trimestrielles documenteront les activités de terrain (formations, sensibilisations, installation d’équipements). Chacune mettra en avant l’appui d’ECHO et sera diffusée sur les réseaux sociaux du PNUD, les plateformes internes et lors d’événements de restitution.

B3 – Photos
Une photothèque sera constituée pour illustrer les réalisations. Les images intégreront la visibilité d'ECHO (banderoles, équipements marqués) et seront utilisées dans les rapports, publications officielles et supports médiatiques.

B4 – Histoires d'intérêt humain
Des récits illustrant les changements vécus par les bénéficiaires (femmes leaders, jeunes, agents locaux) seront produits avec des visuels. Ils montreront l'impact du système d'alerte précoce et du système d'information multirisque, ainsi que la contribution directe d'ECHO au renforcement de la résilience.

B5 – Articles sur les réseaux sociaux
Des publications mensuelles mettront en avant les activités majeures. Une mise à jour trimestrielle plus détaillée présentera les résultats obtenus, avec une visibilité claire d'ECHO. Les contenus seront relayés via les comptes du PNUD (Facebook, X/Twitter, LinkedIn) et dans les communautés de pratique.

B6 – Événements
Tous les événements officiels (lancement, sessions de formation importantes, restitutions) incluront une signalisation ECHO visible : banderoles, kakemonos, messages d'ouverture et couverture médiatique. Ces moments renforceront l'engagement institutionnel et la transparence du projet.

B7 – Documents imprimés
Des fiches d'information, brochures, affiches et supports pédagogiques seront produits et distribués aux services de l'État, collectivités, OSC, radios communautaires et groupes de femmes. Tous porteront les logos PNUD–ECHO selon les directives de visibilité.

B8 – Autres actions de communication
Les bâtiments appuyés par le projet seront signalés avec le logo d'ECHO. Tous les équipements fournis seront étiquetés avec des autocollants officiels, en coordination avec les équipes de communication du PNUD et d'ECHO.

Cette visibilité sera systématiquement intégrée dans les productions visuelles du projet.

12.2 Do you foresee communication actions that go beyond standard obligations?	No

13. Financial Overview of the Action

13.1 Estimated costs

	Initial budget	*Revised budget*	*Interim report incurred costs*	*Final report incurred costs*	*[RCI] Final update*
Total direct eligible costs	1.001.973,00	-	-	-	-
% of indirect costs (max 7%)	7,0	-	-	-	-
Amount of indirect costs (cut after 2nd decimal)	70.138,11	-	-	-	-
Total costs	1.072.111,11	0,00	0,00	0,00	0,00

13.2 Percentage of direct eligible costs allocated to the support costs

	Initial budget	*Revised budget*	*Interim report incurred costs*	*Final report incurred costs*

% of support costs	7,00	-	-	-

13.3 Funding of action

	Initial budget	Revised budget		Final budget	[RCI] Final update
Direct revenue of the action	0,00	-		-	-
Contribution by applicant	172.111,11	-		-	-
Contribution by other donors	0,00	-		-	-
Contribution by beneficiaries	-	-		-	-
Contribution requested from ECHO	900.000,00	-		-	-
% of total funding	83,9465	-		-	-
Total funding	1.072.111,11	0,00		0,00	0,00

13.6 Contribution in kind

N/A

13.7 Financial contributions by other donors

Néant

13.8 VAT exemption granted (including to the implementing partners)? Yes

13.8.1 Details on VAT exemption (mandatory if the answer is "No" or "Do not know yet")

Les financements exécutés par les agences des Nations Unies sont exonérées de toutes les taxes

13.10 Do you intend to involve and charge HQ staff costs to project? No

14. Requests for Alternative Arrangements

14.3 Permanent derogations

#	Derogation

1 Art. 7.1.1 Where the implementation of the Action requires the setting up or the use of one or more project offices, the Organisation and/or the Partner(s) may declare as eligible direct costs the capitalised and operating costs of the structure if all the following conditions are fulfilled: a) They comply with the cost eligibility criteria referred to in Article 18.1 of Annex II; b) They fall within one of the following categories: i) costs of staff, including administration and management staff, directly assigned to the operations of the project office. The tasks listed in the Single Form (Annex I), undertaken by staff assigned to the project office will be directly attributable to the implementation of the Action. ii) travel and subsistence costs for staff and other persons directly assigned to the operations of the project office; iii) depreciation costs, rental costs or lease of equipment and assets composing the project office. iv) costs of maintenance and repair contracts specifically awarded for the operations of the project office; v) costs of consumables and supplies specifically purchased for the operations of the project office; vi) costs of IT and telecommunication services specifically purchased for the operations of the project office; vii) costs of energy and water specifically supplied for the operations of the project office; viii) costs of facility management contracts including security fees and insurance costs specifically awarded for the operations of the project office; c) Where costs of the project office are declared as actual costs, the Organisation and/or the Partner(s) declares as eligible only the portion of the capitalised and operating costs of project office that corresponds to the duration of the Action and the rate of actual use of the project office for the purposes of the Action. d) Costs of the project office not declared as actual costs are only eligible if they have been ex ante-assessed by the European Commission.

2 Art. 7.1.5 Where the communication of specific information to the Commission under Article 6.1 of the General Conditions would raise difficulties in light of the internal rules of the International Organisation, both Parties commit to consult each other with a view to finding a mutually acceptable solution.

15. Administrative Information

15.1 Name and title of legal representative signing the Agreement

Ms Camilla Bruckner - Director UNDP Brussels Office

15.1.1 Does the Humanitarian Organisation sign the Agreement on behalf of the other Partner(s)?

No

15.1 Name and title of legal representative signing the Agreement

Name	*Office location*	*Phone*	*E-mail*
Oumar Tamboura	Bamako/Mali	+22376318080	oumar.tamboura@undp.org

16. Conclusions and Lessons Learned

16.1 Comments at proposal stage

L’analyse du contexte et les consultations menées lors de la préparation de la proposition montrent que le renforcement du système d’information multirisque et des dispositifs d’alerte précoce constitue un besoin critique pour les villes de Mopti et Djenné. La convergence entre risques climatiques, pressions démographiques, faibles capacités institutionnelles et insécurité accentue la vulnérabilité des populations, en particulier des femmes, souvent en première ligne lors des crises.

Une leçon clé est que les dispositifs techniques ne sont efficaces que s’ils sont accompagnés d’un renforcement continu des compétences locales, d’une forte mobilisation communautaire et d’une meilleure inclusion des femmes dans la gouvernance des risques. L’expérience du terrain montre également que les communautés font davantage confiance aux canaux locaux radios communautaires, communicateurs traditionnels, leaders locaux qui doivent être pleinement intégrés aux activités de sensibilisation et de diffusion d’alertes.

Un autre enseignement majeur est l’importance d’une coordination interinstitutionnelle structurée, essentielle pour éviter les doublons, harmoniser les messages d’alerte et assurer la cohérence entre les niveaux communal, régional et national. Les capacités locales, encore limitées, nécessitent un accompagnement renforcé, notamment dans la gestion de l’information multirisque, la maintenance des outils et la coordination des réponses.

Enfin, la phase de conception souligne que la durabilité du projet dépendra de la combinaison entre :

- l’appropriation locale,
- l’intégration du genre,

- l’appui institutionnel,
- et la mise en place de mécanismes de suivi et d’évaluation simples et adaptés.

Ces éléments serviront de base pour orienter la mise en œuvre et améliorer l’efficacité des interventions dès le lancement du projet.